



DGAC/DSAC Autorisation particulière N°A/011-DGAC/NE Arrêté préfectoral N°2014233-0011

www.grandpontarlier.fr

Comptes administratifs 2025

Bureau du 23 juin 2026
Commission Finances du 17 juin 2026
Conseil Communautaire du 30 juin 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. CA 2025 – BUDGET PRINCIPAL	2
1.1 . DONNEES GENERALES DU CA 2025	2
A. Résultats de l'exercice 2025	2
B. Présentation des épargnes	3
C. Ratios CCGP et comparaison avec moyenne nationale	4
1.2 REALISATIONS DE L'EXERCICE 2025.....	5
A. La section de fonctionnement.....	7
B. La section d'investissement	15
1.3 EVOLUTIONS DES REALISATIONS ENTRE 2024 & 2025.....	19
2. CA 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT	25
2.1 DONNEES GENERALES DU CA 2025	25
A. Résultats de l'exercice 2025	25
B. Présentation de l'épargne.....	26
2.2 REALISATIONS DE L'EXERCICE 2025.....	27
A. La section de fonctionnement.....	29
B. La section d'investissement	32
3. CA 2025 – BUDGET EAU	33
3.1. DONNEES GENERALES DU CA 2025.....	33
A. Résultats de l'exercice 2025	33
B. Présentation de l'épargne.....	34
3.2. REALISATIONS DE L'EXERCICE 2025	35
A. La section de fonctionnement.....	37
B. La section d'investissement	39
4. CA 2025 – BUDGET ZAE PONTARLIER	40
5. CA 2025 – BUDGET GESTION DES DECHETS.....	42
5.1. DONNEES GENERALES DU CA 2025.....	42
A. Résultats de l'exercice 2025	42
B. Présentation de l'épargne.....	43
5.2. REALISATIONS DE L'EXERCICE 2025	44
A. La section de fonctionnement.....	46
B. La section d'investissement	48

Le document budgétaire établit conformément aux maquettes budgétaires des instructions comptables M57 et M49 peut être consulté sur demande adressée à : finances@grandpontarlier.fr

INTRODUCTION

Le compte administratif (CA) termine le cycle budgétaire annuel. Il est le document qui constate l'exécution du budget de l'année écoulée : toutes les dépenses et les recettes réalisées y sont retracées. Il présente aussi les résultats comptables de l'exercice.

La présentation du CA est un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité : l'ordonnateur (le Président) rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le CA doit être en tout point conforme au compte de gestion, ce dernier retraçant les opérations du comptable pour le compte de la collectivité, en application du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable public.

Tout comme le budget, le CA est présenté en deux sections distinctes :

- **Le fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier,
- **L'investissement** qui impacte le patrimoine de la collectivité et l'engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

Contrairement à un budget, acte de prévision qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le CA, qui matérialise la réalité de l'exécution, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette différence va constituer les résultats et conclura soit à une capacité ou à un besoin de financement.

1. CA 2025 – Budget principal

1.1. Données générales du CA 2025

A. Résultats de l'exercice 2025

Le montant du Compte Administratif 2025 s'élève à **36.12 M€** en recettes, toutes sections confondues, et à **27.40 M€** en dépenses. Il s'articule de la façon suivante :

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (A)	20 801 680,00 €	18 686 059,21 €
Dépenses d'ordre (B)	10 352 657,56 €	590 537,33 €
Total général - Dépenses (C=A+B)	31 154 337,56 €	19 276 596,54 €
Recettes réelles (D)	31 137 217,56 €	31 285 677,46 €
Recettes d'ordre (E)	17 120,00 €	17 119,90 €
Total général - Recettes (F=D+E)	31 154 337,56 €	31 302 797,36 €
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	12 026 200,82 €

Section d'investissement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (H)	16 665 610,74 €	7 183 828,06 €
Dépenses d'ordre (I)	1 374 389,51 €	937 724,31 €
Total général - Dépenses (J=H+I)	18 040 000,25 €	8 121 552,37 €
Recettes réelles (K)	6 330 073,18 €	3 307 519,15 €
Recettes d'ordre (L)	11 709 927,07 €	1 511 141,74 €
Total général - Recettes (M=K+L)	18 040 000,25 €	4 818 660,89 €
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	-3 302 891,48 €

Résultat de clôture budget Principal (O1=G1+N1)	0,00 €	8 723 309,34 €
--	---------------	-----------------------

Les opérations réelles se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs contrairement aux opérations d'ordre qui correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers, toujours équilibrées en dépenses et en recettes.

Tel qu'il ressort des réalisations de l'exercice 2025, le résultat brut de clôture s'élève à **8.72 M€**, tandis que le résultat net (comprenant les restes à réaliser) est de **8.67 M€**.

Le tableau ci-dessous détaille ces résultats :

	Recettes Hors résultats et affectations des résultats N-1 A	Dépenses Hors résultats et affectations des résultats N-1 B	Résultat de l'exercice C=A-B	Résultat N-1 D	Affectation résultats N-1 en investissement E	Résultat de clôture brut N F=C+D+E	Restes à réaliser N G	Résultat net N H=F+G
Fonctionnement	21 832 929,80 €	19 276 596,54 €	2 556 333,26 €	9 469 867,56 €	0,00 €	12 026 200,82 €	0,00 €	12 026 200,82 €
Investissement	2 084 955,15 €	6 112 512,94 €	-4 027 557,79 €	-2 009 039,43 €	2 733 705,74 €	-3 302 891,48 €	-52 665,22 €	-3 355 556,70 €
Total	23 917 884,95 €	25 389 109,48 €	-1 471 224,53 €	7 460 828,13 €	2 733 705,74 €	8 723 309,34 €	-52 665,22 €	8 670 644,12 €

B. Présentation des épargnes

L'épargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts des emprunts. Ce ratio mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne brute reprend l'épargne de gestion à laquelle sont soustraites les charges d'intérêts des emprunts. Cette épargne est affectée directement à la couverture des dépenses d'investissement.

L'épargne nette soustrait à l'épargne brute le montant du remboursement du capital de la dette et mesure donc l'épargne disponible après le financement des remboursements de la dette.

Evolution de l'épargne nette des exercices 2021 à 2025 - Budget principal

	C.A 2021 retraité	C.A 2022 retraité	C.A 2023 retraité	C.A 2024 retraité	C.A 2025 retraité	Evolution 25/24	
						masse	%
Dépenses de gestion (A) ¹	18 734 116 €	18 947 568 €	20 257 281 €	20 466 852 €	18 561 089 €	-1 905 762 €	-9,31%
dont frais de personnel	5 106 695 €	5 292 831 €	5 671 288 €	6 293 560 €	5 877 997 €	-415 563 €	-6,60%
Recettes réelles de fonctionnement (B) ²	21 508 497 €	22 896 372 €	23 913 724 €	25 475 118 €	21 815 810 €	-3 659 308 €	-14,36%
Epargne de gestion (C=B-A)	2 774 381 €	3 948 804 €	3 656 442 €	5 008 266 €	3 254 721 €	-1 753 546 €	-35,01%
Intérêts de la dette hors indemnités compensatrices liées à réaménagement (D)	201 251 €	179 283 €	156 257 €	133 975 €	124 970 €	-9 005 €	-6,72%
Epargne brute (E=C-D)	2 573 130 €	3 769 521 €	3 500 185 €	4 874 292 €	3 129 751 €	-1 744 541 €	-35,79%
Remboursement de dette hors emprunt de refinancement (F)	676 655 €	660 295 €	687 565 €	611 342 €	654 047 €	42 705 €	6,99%
Epargne nette (G=E-F)	1 896 475 €	3 109 226 €	2 812 620 €	4 262 950 €	2 475 704 €	-1 787 246 €	-41,93%
Taux d'épargne nette (H=G/B)	8,82%	13,58%	11,76%	16,73%	11,35%		

¹ Dépenses de gestion (chapitres 011 + 012 + 014 + 65 + 67 + 68)

² Recettes réelles de fonctionnement (chapitres 013 + 70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 77 - 775 + 78)

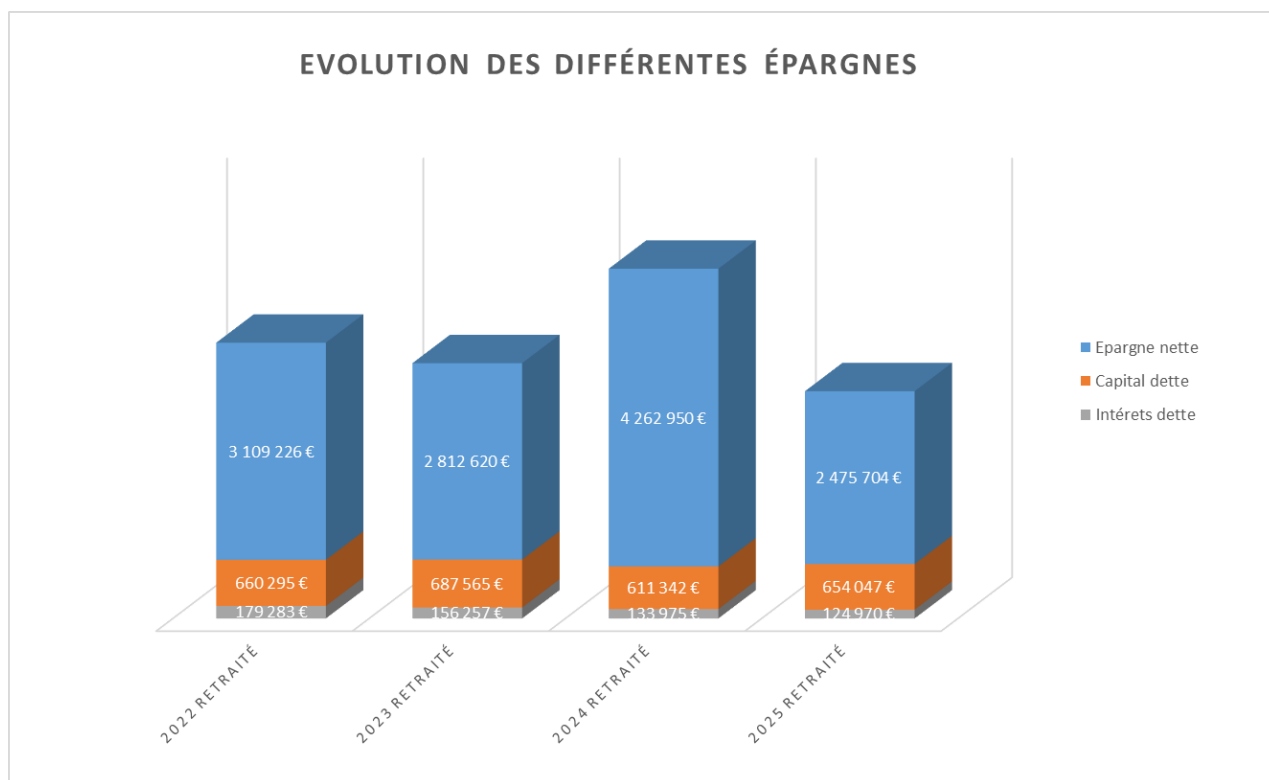
A noter, les recettes prises en compte dans ce calcul sont retraitées. En effet, les recettes exceptionnelles de la nature 775, (cessions de terrains, matériels, ...) ne sont pas comptabilisées, car il ne s'agit pas de recettes durables. Les résultats cumulés au 31/12/N-1 (compte 002) ne sont pas non plus intégrés, car les comparaisons dans le cadre de l'analyse rétrospective se font en flux annuels.

L'épargne brute 2025 s'élève à **3.13 M€**. Elle est en diminution de **1,74 M€** par rapport à 2024. Cette évolution s'explique par une diminution des recettes de fonctionnement, liée au transfert de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) vers le budget annexe Gestion des Déchets, créé début 2025. Les recettes correspondantes ne figurent donc plus sur le budget principal, ce qui explique la baisse constatée.

Cette épargne brute a permis à la CCGP de :

- Rembourser le capital de la dette (**654K€**) ;
- De maintenir une épargne disponible pour le financement des investissements (**2.48M€**).

Le taux d'épargne nette qui s'élève à **11.35%** reflète une diminution liée à la baisse des recettes de fonctionnement. Cette évolution réduit la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour financer de nouveaux investissements.



C. Ratios CCGP et comparaison avec moyenne nationale

Informations financières - Ratios		CA 2025	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement */Population	629,24 €	394,30 €
2	Produit des impositions directes (recettes du compte 731)/Population	319,41 €	184,68 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/Population	1 053,53 €	477,35 €
4	Dépenses d'équipement brut (20, 21, 23)/Population	142,96 €	104,18 €
5	Encours de la dette (Capital restant dû au 31/12)/Population	106,88 €	200,33 €
6	DGF (Compte 741)/Population	51,24 €	50,83 €
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	31,46%	42,35%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	61,82%	86,79%
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	13,57%	21,83%
11	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	10,15%	41,97%
12	Epargne brute/ recettes réelles de fonctionnement	15,58%	

* Les dépenses réelles de fonctionnement s'entendent hors travaux en régie

1.2 Réalisations de l'exercice 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	3 950 795,00 €	2 494 121,90 €	63,13%	1 456 673,10 €
012	Charges de personnel	6 286 785,00 €	5 877 997,12 €	93,50%	408 787,88 €
014	Atténuations de produits	6 829 490,00 €	6 770 053,50 €	99,13%	59 436,50 €
65	Autres charges de gestion courante	3 575 680,00 €	3 396 128,67 €	94,98%	179 551,33 €
66	Charges financières	125 520,00 €	124 969,99 €	99,56%	550,01 €
67	Charges exceptionnelles	32 010,00 €	22 788,03 €	71,19%	9 221,97 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	1 400,00 €	0,00 €	0,00%	1 400,00 €
	Total des dépenses réelles	20 801 680,00 €	18 686 059,21 €	89,83%	2 115 620,79 €
023	Virement à la section d'investissement	9 624 187,56 €	0,00 €	0,00%	9 624 187,56 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	728 470,00 €	590 537,33 €	81,07%	137 932,67 €
	Total des dépenses d'ordre	10 352 657,56 €	590 537,33 €	5,70%	9 762 120,23 €
	Total général	31 154 337,56 €	19 276 596,54 €	61,87%	11 877 741,02 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
70	Produits des services	3 904 790,00 €	3 338 440,38 €	85,50%	566 349,62 €
73	Impôts et taxes	5 164 460,00 €	5 164 473,00 €	100,00%	-13,00 €
731	Fiscalité locales	8 879 540,00 €	9 485 052,77 €	106,82%	-605 512,77 €
74	Subventions	3 343 360,00 €	3 410 950,53 €	102,02%	-67 590,53 €
75	Autres produits de gestion courante	235 200,00 €	254 809,24 €	108,34%	-19 609,24 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	11 983,95 €		-11 983,95 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
013	Atténuation de charges	140 000,00 €	150 100,03 €	107,21%	-10 100,03 €
002	Excédent reporté CA	9 469 867,56 €	9 469 867,56 €	100,00%	0,00 €
	Total des recettes réelles	31 137 217,56 €	31 285 677,46 €	100,48%	-148 459,90 €
042	Amortissement des subventions	17 120,00 €	17 119,90 €	100,00%	0,10 €
	Total des recettes d'ordre	17 120,00 €	17 119,90 €	100,00%	0,10 €
	Total général	31 154 337,56 €	31 302 797,36 €	100,48%	-148 459,80 €

Résultat de fonctionnement	0,00 €	12 026 200,82 €
-----------------------------------	---------------	------------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles	1 932 818,30 €	1 323 345,84 €	68,47%	609 472,46 €
204	Subventions d'équipement versées	397 722,97 €	269 960,13 €	67,88%	127 762,84 €
21	Immobilisations corporelles	2 225 892,50 €	1 367 051,66 €	61,42%	858 840,84 €
23	Immobilisations en cours	9 436 837,54 €	1 554 826,32 €	16,48%	7 882 011,22 €
	Total des dépenses d'équipement	13 993 271,31 €	4 515 183,95 €	32,27%	9 478 087,36 €
16	Remboursement capital dette	654 200,00 €	654 046,77 €	99,98%	153,23 €
165	Cautions	9 000,00 €	5 557,91 €	61,75%	3 442,09 €
26	Participations, créances rattachées à des pa	100,00 €	0,00 €	0,00%	100,00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	14 656 571,31 €	5 174 788,63 €	35,31%	9 481 782,68 €
001	Résultats reportés CA	2 009 039,43 €	2 009 039,43 €	100,00%	0,00 €
	Total des dépenses réelles	16 665 610,74 €	7 183 828,06 €	43,11%	9 481 782,68 €
041	Opérations patrimoniales	1 357 269,51 €	920 604,41 €	67,83%	436 665,10 €
040	Amortissement des subventions	17 120,00 €	17 119,90 €	100,00%	0,10 €
	Total des dépenses d'ordre	1 374 389,51 €	937 724,31 €	68,23%	436 665,20 €
	Total général	18 040 000,25 €	8 121 552,37 €	45,02%	9 918 447,88 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	596 400,00 €	196 636,29 €	32,97%	399 763,71 €
13	Subventions	703 530,00 €	376 030,52 €	53,45%	327 499,48 €
16	Emprunts contractés	2 287 437,43 €	0,00 €	0,00%	2 287 437,43 €
165	Cautions	9 000,00 €	1 146,60 €	12,74%	7 853,40 €
1068	Résultats reportés CA n-1	2 733 705,75 €	2 733 705,74 €	100,00%	0,01 €
	Total des recettes réelles	6 330 073,18 €	3 307 519,15 €	52,25%	3 022 554,03 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	728 470,00 €	590 537,33 €	81,07%	137 932,67 €
041	Opérations patrimoniales	1 357 269,51 €	920 604,41 €	67,83%	436 665,10 €
021	Virement de la section de fonctionnement	9 624 187,56 €	0,00 €	0,00%	9 624 187,56 €
	Total des recettes d'ordre	11 709 927,07 €	1 511 141,74 €	12,90%	10 198 785,33 €
					0,00 €
	Total général	18 040 000,25 €	4 818 660,89 €	26,71%	13 221 339,36 €

Résultat d'investissement

0,00 €

-3 302 891,48 €

Résultats de clôture

0,00 €

8 723 309,34 €

A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service etc., ...) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc....) correspondant aux opérations courantes et régulières de la CCGP. Ces opérations n'affectent pas le patrimoine de la collectivité.

En 2025, les dépenses de fonctionnement représentent 19 276 596.54€ (dont 18.69 M€ de dépenses réelles). Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 31 302 797.36€ (dont 31.29 M€ sont des recettes réelles).

► Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 90%. Par rapport aux prévisions budgétaires, les crédits non consommés s'élèvent à 2.12 M€.

❖ Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées au fonctionnement de la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes...) ainsi que celles liées aux activités déployées par la CCGP (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement, de télécommunications...).

D'un montant de 2.49 M€, le chapitre 011 représente 13% des dépenses réelles de fonctionnement. En 2025, il a été exécuté à près de 63% des prévisions. Les crédits votés non consommés s'élèvent donc à 1.46 M€ et se ventilent de la façon suivante :

- **Subdivision 60 - Achats et variation des stocks :** les crédits non consommés s'élèvent à 155 K€. Ils se situent principalement sur les postes suivants :
 - Les dépenses d'énergie, regroupant les frais d'électricité, de chauffage, carburants et de combustibles (79 K€) :
 - Chauffage (30 K€) ;
 - Électricité (30 K€) ;
 - Carburants (16 K€) ;
 - Combustibles (3 K€).

Ces crédits non consommés s'expliquent principalement par des conditions climatiques plus clémentes que prévu, des optimisations dans les contrats d'énergie et des ajustements de consommation réalisés en cours d'année.

- Les achats de fournitures non stockées correspondent à des dépenses liées à de petits accessoires nécessaires pour réaliser des réparations et des opérations de maintenance. Ces dépenses sont variables et dépendent directement des besoins constatés au cours de l'année (44 K€).
- Les achats de fournitures stockées (22 K€) concernent principalement les équipements de voirie pour la période hivernale (sel de déneigement, jalons, etc.), ainsi que des petits matériels nécessaires à l'entretien quotidien et des fournitures d'entretien. Ces dépenses

sont variables et évoluent en fonction des besoins constatés au cours de l'année.

- Les dépenses liées à l'eau et à l'assainissement (10 K€).

- **Subdivision 61 - Services extérieurs** : les crédits non utilisés sont de 1.1 M€ et concernent principalement les postes suivants :

- Les dépenses d'assurances présentent une non-réalisation de 759 K€, principalement en raison de la non-contraction du contrat d'assurance « dommages ouvrage » pour les travaux du centre aquatique. Cette dépense, devrait être engagée et réalisée sur l'exercice 2026.
- Les contrats de prestations de services comprenant un disponible de 116 K€, divers besoins avaient été identifiés au budget mais n'ont pas été réalisés. Les principales non-réalisations concernent :
 - Les prestations diverses pour le domaine skiable liées directement au taux d'enneigement (53 K€) ;
 - La prestation de dématérialisation des documents d'urbanisme (18 K€) dont la dépense a finalement été portée par un autre service ;
 - Les prestations d'analyse financière (16 K€), cette dépense est prévue pour 2026 ;
 - La prestation liée aux animations scolaires (13 K€) cette dépense est ajusté pour l'exercice 2026 ;
 - Les prestations de suivi qualitatif des zones humides (8 K€) ;
 - D'autres prestations diverses (7 K€) comme le suivi qualitatif des zones humides, une prestation de dératisation.
- Divers frais 76 K€ comprenant principalement :
 - Les frais de formation dont il est difficile d'évaluer le besoin avec précision (55 K€) ;
 - D'autres frais divers comme la mise à disposition du gymnase du collège L. Aubrac et des animations effectuées au Gounefay non abouties mais prévues pour 2026 (20 K€) ;
 - Les dépenses sur la documentation et d'adhésion à différents abonnements (1 K€).
- Les frais d'études et de recherche 48 K€, notamment :
 - En lien avec l'habitat pour la mise en œuvre de secteurs de mixité sociale (PLUIH) (22 K€) ;
 - Le recours à un cabinet extérieur pour des études relatives au pacte fiscal et financier (16 K€) ;
 - Dans le cadre de la démarche, les études à mener relatives au plan d'action PAT (Projet Alimentaire Territorial), en lien avec la Chambre d'Agriculture, n'ont pas été engagées et sont prévues pour 2026 (10 K€) ;

- Les frais d'entretien et de réparation 46 K€, notamment sur :
 - Les différents équipements de la collectivité (17 K€) ;
 - Le matériel roulant dont les dépenses ont été moins importantes que prévues (ex : véhicules pour le déneigement ou ceux liés à l'activité touristique (15 K€) ;
 - Les bâtiments publics pour des travaux d'entretien courant (13 K€).
 - Les frais de maintenance comprennent principalement les dépenses liées au réseau radio privé du château de Joux, lesquelles ont été réinscrites sur l'exercice 2026, ainsi que les frais relatifs aux équipements informatiques, dont une partie a été portée par un autre service et aux opérations de maintenance récurrentes (33 K€).
 - Les frais de locations immobilières comme la location d'un VTTAE pour le Gounefay, décalé sur l'exercice 2026 (21 K€).
- **Subdivision 62 - Autres services extérieurs** : les crédits non consommés sont de 201 K€. Ils portent principalement sur les dépenses suivantes :
- Les dépenses d'affranchissement et de télécommunications les montants initialement prévus se sont révélés supérieurs aux besoins réels sur l'exercice, certains ajustements ont été effectués pour tenir compte des usages effectifs. Le budget a été recalibré pour 2026 (73 K€).
 - Les dépenses de publicité, communication et événementiel 48 K€ :
 - Les dépenses d'impression et de supports de communication, illustrés par la réduction du tirage des catalogues : 5 000 exemplaires prévus initialement, ramenés à 2 500 exemplaires produits (25 K€) ;
 - Les dépenses d'annonces et d'insertion dépendantes de projets reportés (13 K€) ;
 - Les frais de réception comprenant principalement des dépenses pour le Château de Joux (10 K€) ;
 - Les frais d'honoraires et démarches juridiques 47 K€ comprenant :
 - Le recours à un cabinet de recrutement et des honoraires divers (20 K€) ;
 - La poursuite en 2026 des honoraires liés à la recherche de mécénat pour le Château de Joux, dépendant de la découverte de mécènes, n'a pas été engagée cette année car aucun mécène n'a été identifié (18 K€) ;
 - Le report de certaines analyses (dont l'analyse légionnelle) et de frais d'actes ou de contentieux sur 2026, car les dépenses se sont révélées moins importantes que prévu (8 K€).

- Les frais divers, on y retrouve des dépenses ponctuelles telle que le paiement de certaines cotisations, les prestations de nettoyage, notamment le nettoyage des vitres retardé en raison du décalage du marché ainsi que la participation à la gestion des archives et au CCAS. Les besoins ayant été moindres que prévu, une partie du budget n'a pas été mobilisée 20 K€.
- Les frais de déplacement et déménagement 14 K€ concernent notamment les remboursements liés à des déplacements pour formation ainsi que des frais de déménagement. Certains déplacements initialement envisagés n'ont pas eu lieu, ce qui explique la sous-consommation du budget.

Subdivision 63 – Impôts, taxes et versements assimilés : ces dépenses ont été réalisées à hauteur de 99%.

❖ Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel représentent 31% des dépenses réelles de fonctionnement. Il s'agit du 2^e poste de dépenses après les atténuations de produits du chapitre 014. Pour mémoire, la moyenne nationale de la strate pour ce ratio est de 57.2% (Source : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2025>).(page 4.4 sec co)

Les dépenses relatives au personnel ont été réalisées à 93%.

❖ Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce poste représente 36% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui en fait le poste le plus important. Il comprend différents prélèvements effectués principalement sur la fiscalité perçue par la CCGP. Il a été réalisé à 99%.

La dépense principale est celle des attributions de compensation versées aux communes suites au passage en fiscalité professionnelle unique. Elle s'élève à 5.6 M€ en 2025.

Sur ce chapitre budgétaire est également imputée la dépense relative à la contribution de la CCGP au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). La participation 2025 de la CCGP s'établit à 781 K€.

Dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) a été créé. Son objectif est de garantir à toutes les collectivités le même montant de ressources avant et après la réforme de la Taxe Professionnelle. Aussi, depuis 2011, la CCGP contribue à ce fonds à hauteur de 271 K€. Ce montant est figé.

❖ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce poste de dépenses concerne principalement les contributions obligatoires aux organismes de regroupement auxquels adhère la CCGP (EPAGE¹, Haut-Doubs/Haute-Loue, SDIS², syndicat mixte des 2 Lacs, pôle métropolitain...), et les subventions aux associations. Il comprend également les droits d'utilisation des logiciels, pour les solutions informatiques en nuage et le versement des indemnités de fonction des élus.

Ce chapitre budgétaire représente 18% des dépenses réelles de fonctionnement. D'un montant de 3.4 M€, ces dépenses ont été réalisées à 95%.

Une différence de 179 K€ entre les prévisions et les réalisations est constatée, comprenant :

- Les charges liées aux outils numériques et aux services informatiques 91 K€
 - Les crédits liés aux droits d'utilisation des logiciels n'ont pas été entièrement mobilisés. Plusieurs éléments l'expliquent : le report en 2026 du paiement de certaines redevances, le transfert d'autres dépenses vers le service informatique, ainsi que le non-engagement de la licence Yelda sur l'exercice entraînant un disponible de 80 K€ ;
 - Les frais de condamnation et indemnisations directes car aucune procédure ou situation n'a nécessité la mobilisation de crédits, découlant un disponible de 7 K€ ;
 - Les frais d'acquisition de données, les crédits prévus pour l'acquisition de données n'ont pas été consommés en raison d'un ajustement repoussé à 2026, lié à la réévaluation des besoins et des modalités contractuelles 5 K€.
- Les subvention et contribution aux organismes 36 K€ :

Les crédits prévus pour le versement des subventions n'ont pas été entièrement consommés. Cette situation s'explique par l'ajustement en 2025 du montant lié à la délégation de la compétence « transports publics », par la révision de la subvention destinée à la Maison de l'Habitat du Doubs, ainsi que par le niveau des subventions versées aux associations, notamment à la SPA, qui varie en fonction du nombre d'animaux pris en charge.
- Les dépenses relatives aux créances éteintes et aux créances admises en non-valeur concernent des sommes dues à la collectivité qui ne peuvent plus être recouvrées, soit parce qu'elles sont juridiquement éteintes, soit parce que leur recouvrement est considéré comme impossible. Les crédits non consommés à ce titre s'élèvent à 20 K€ ;
- La participation au SDIS (Service Départemental d'incendie et de secours du Doubs) s'expliquant par le fait que nous avons anticipé une augmentation de 2 %, qui n'a finalement pas été entièrement atteinte. Cette différence génère un disponible de 14 K€ ;

¹ Etablissement Public d'Aménagement et de gestion de l'Eau

² Service départemental d'incendie et de secours

- Les cotisations retraite pour les fonctionnaires relevant du régime de l'État, ainsi que ceux prévus pour les indemnités de fonction, n'ont pas été entièrement consommés au cours de l'exercice : **11 K€** ;
- Les frais pour la contribution comme celle pour la mise en place d'une borne électrique à la Cluse et Mijoux se sont révélés moins importants que prévu, ce qui a conduit à une consommation partielle des crédits inscrits : **7 K€**.

❖ Les charges financières (chapitre 66)

Ce poste de dépenses regroupe les intérêts de la dette, les intérêts courus non échus, les intérêts sur la ligne de trésorerie. Les prévisions ont été réalisées dans leur quasi-totalité, à hauteur de **99%**.

❖ Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Comme son nom l'indique, il s'agit ici de dépenses à caractère ponctuel telles que par exemple, l'annulation de titres de recettes émis sur des exercices antérieurs à l'exercice étudié.

Le chapitre a été réalisé à **8%**.

► Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à **100 %** et sont détaillée ci-dessous.

❖ Les atténuations de charges (chapitre 013)

Ce chapitre correspond à des dépenses payées par la CCGP qui doivent faire l'objet d'une réduction. Il s'agit la plupart du temps de remboursement sur des dépenses de personnel en congés maladie ou maternité (remboursement des indemnités journalières par la sécurité sociale ou par l'assurance de la collectivité). La recette relative à la constatation du stock final du Château de Joux fait également partie du chapitre 013.

D'un montant de **150 K€**, le chapitre 013 représente moins de **1%** des recettes réelles de fonctionnement. La principale recette concerne des remboursements sur la rémunération du personnel pour congés maladie, maternité/paternité ou accident du travail.

❖ Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Ce chapitre comporte 4 rubriques principales :

- Les redevances et recettes d'utilisation du domaine (subdivision 703) ; on y retrouve les redevances d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage et les redevances de ski de fond,
- Les prestations de services rendus (subdivision 706), les redevances et droits de services à caractère culturel (visites du Château de Joux) et social (animations contrat éducatif local), mais aussi les refacturations au titre des services communs (CTI-Centre Technique Intercommunal et SI-Secrétariat Intercommunal),
- Les ventes de marchandises (subdivision 707) ; il s'agit des ventes d'articles au Château de Joux,
- Les remboursements divers, soit dans le cadre de la mutualisation avec la ville de Pontarlier, soit par les budgets annexes pour les dépenses communes supportées au budget général, soit par d'autres redevables (subdivision 708).

D'un montant de 3.3 M€, les produits des services et du domaine représentent 11% des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre budgétaire a été réalisé à près de 86%. La différence de 567 K€ entre les prévisions et les réalisations s'explique par :

- Le remboursement des frais de mutualisation liés aux charges de personnel affiche un écart de 550 K€ dû à un décalage de facturation, qui fera l'objet d'une régularisation sur l'exercice 2026 ;
- Le remboursement des frais de mutualisation portant sur les autres dépenses que celles de personnel présente un écart de 99 K€ dû également à un décalage de facturation, qui fera l'objet d'une régularisation sur l'exercice 2026.
- En parallèle, certaines recettes se sont révélées supérieures aux prévisions, ce qui a permis de compenser en partie ces écarts négatifs :

Les prestations pour services rendus progressent de 82 K€, dont :

- Les redevances du service culturel, (Visites du Château de Joux) : 37 K€ ;
- Les redevances à caractère sportif (Ski de fonds) : 28 K€ ;
- Les droits de stationnement et de location pour les gens du voyage : 17 K€.

❖ Les impôts et taxes et fiscalité locales (chapitre 73 et 731)

Les recettes fiscales sont le principal poste de recettes. Elles représentent 47% des recettes réelles de fonctionnement.

Il est important de noter que l'article 55 de la loi de finances pour 2023 a supprimé la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) due par les entreprises sur 2 ans (2023 et 2024).

En contrepartie, les collectivités locales se voient affecter à compter de 2023, une fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) permettant à la fois une compensation pérenne de la perte de CVAE à l'euro près, ainsi qu'une compensation dynamique liée à la TVA nette collectée sur le territoire national.

Par ailleurs, depuis 2024, ce chapitre a été scindé en 2 parties, le chapitre 73 comprenant dorénavant la fraction de TVA versée en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) et celle versée en compensation de la suppression de la CVAE.

Le chapitre 731 regroupe quant à lui les recettes pour lesquelles la collectivité dispose d'un pouvoir de taux (taxe foncière, cotisation foncière des entreprises etc).

Ce poste évolue en fonction de plusieurs paramètres, notamment :

- Des taux votés, pour la fiscalité à pouvoir de taux (taxes foncières, Contribution Foncières des Entreprises),
- De l'évolution des bases sous l'effet des variations physiques (extension, constructions nouvelles), de l'inflation ou de la révision des grilles tarifaires pour les locaux professionnels,
- De l'évolution du chiffre d'affaires (La TASCOM-Taxe sur les Surfaces Commerciales, dont le critère de calcul est le montant du chiffre d'affaires rapporté à la surface de vente),
- Du nombre de nuitées et des tarifs votés pour la taxe de séjour.

CHAPITRE 73+731		Prévisions 2025	CA 2025	Disponible 2025	Taux de réalisation
7352	- Fraction compensatoire de la CVAE	2 469 160,00 €	2 461 960,00 €	7 200,00 €	100%
7358	- Autres	- €	12 787,00 €	- 12 787,00 €	
7351	- Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'	2 695 300,00 €	2 689 726,00 €	5 574,00 €	100%
73-Impôts et taxes		5 164 460,00 €	5 164 473,00 €	- 13,00 €	100%
73111	- Impôts directs locaux	7 366 380,00 €	7 362 149,00 €	4 231,00 €	100%
73113	- Taxe sur les surfaces commerciales	1 090 000,00 €	1 479 450,00 €	- 389 450,00 €	136%
73118	- Autres contributions directes	- €	125 082,00 €	- 125 082,00 €	
731721	- Taxe de séjour	110 000,00 €	173 449,68 €	- 63 449,68 €	158%
731722	- Taxe additionnelle à la taxe de séjour	15 560,00 €	16 267,09 €	- 707,09 €	105%
73136	- Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la	121 000,00 €	121 338,00 €	- 338,00 €	100%
73158	- Autres taxes liées aux transports, aux véhicules e	- €	17 460,00 €	- 17 460,00 €	
73114	- Imposition forfaitaire sur les entreprises de rése	176 600,00 €	189 857,00 €	- 13 257,00 €	108%
731-Fiscalité locale		8 879 540,00 €	9 485 052,77 €	- 605 512,77 €	107%
Total Chapitre 73+731		14 044 000,00 €	14 649 525,77 €	- 605 525,77 €	104%

Au niveau de ce chapitre, les réalisations 2025 ont dépassé de **606 K€** les prévisions s'expliquant principalement par les postes suivants :

- Des recettes supplémentaires pour la TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales **(389 K€)** ;
- Les rôles supplémentaires de fiscalité **(125 K€)** ;
- Des recettes supplémentaires sur la taxe de séjour **(63 K€)** ;
- Les taxes liées aux transports et aux véhicules **(17 K€)** ;
- Des recettes supplémentaires pour l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) **(13 K€)** ;
- Des rôles supplémentaires sur la TVA (taxe sur la valeur ajoutée électricité) et la TVAG (taxe sur la valeur ajoutée gaz) **(13 K€)**.

En parallèle, certaines recettes se sont révélées inférieures aux prévisions, générant ainsi un disponible de **17 K€** :

- La fraction compensatoire de la CVAE **(7 K€)** ;
- La faction compensatoire de la TFPB **(5 K€)** ;
- Les impôts directs locaux **(4 K€)**.

❖ Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe la dotation globale de fonctionnement (DGF), les compensations d'exonérations fiscales ainsi que les participations diverses de l'État, de collectivités territoriales ou de financeurs divers.

D'un montant de 3.4 M€, ce chapitre représente 11% des recettes réelles de fonctionnement et est réalisé à 102%.

❖ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre regroupe principalement les revenus des immeubles (hôtel d'entreprises à la Belle Vie et restaurant Gounefay), les éventuels reversements d'excédents de budgets annexes, ainsi que d'autres produits de gestion courante (fourrière animale, redevances versées par les Pompes Funèbres Intercommunales...).

Sur ce chapitre le montant des réalisations s'élève à 255 K€ et sont en légère hausse de 20 K€ par rapport aux prévisions budgétaires.

❖ Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre regroupe principalement les produits des cessions, les recettes issues de la mise en œuvre de pénalités, le versement d'indemnités au titre des assurances ou des annulations de dépenses relatives à des exercices antérieurs en fonctionnement.

Les réalisations 2025 s'élèvent à près de 12 K€ sur ce chapitre, avec des recettes supplémentaires liées à des annulations de mandats sur exercices antérieurs. Ces annulations sont comptabilisées comme des recettes exceptionnelles.

B. La section d'investissement

Les opérations d'investissement retracent les opérations budgétaires relatives aux dépenses d'équipement (immobilisations, travaux en cours, etc.), le remboursement du capital de la dette, l'emprunt et les dotations ou subventions perçues liées aux investissements engagés par la CCGP.

► Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructures et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts.

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 43%.

❖ Les dotations, subventions et participations (chapitre 10)

Aucune réalisation n'a eu lieu sur 2025.

❖ Les emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le chapitre 16 concerne le remboursement du capital de la dette et les restitutions de cautions principalement demandées dans le cadre des locations de l'hôtel d'entreprise à la Belle vie. Ce chapitre budgétaire a été exécuté à plus de 99%.

❖ Les dépenses d'équipement (chapitres 20 + 204 + 21 + 23)

Les dépenses d'équipement comprennent les études, les fonds de concours, les achats de terrains et de matériels, les travaux. Elles s'élèvent à 4.52 M€ en 2025. Elles ont été réalisées à hauteur de 32%. En prenant en compte les restes à réaliser, le taux de réalisation est de 37%.

Pour information, les restes à réaliser en dépenses sont des engagements juridiques donnés à des tiers qui découlent de la signature de marchés, de contrats ou de conventions et qui n'ont pas pu faire fait l'objet d'un mandatement sur l'exercice (N).

Les dépenses d'équipement 2025 figurent dans le détail ci-après :

Dépenses d'investissement 2025

	Prévision 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Reste à réaliser 2025	Taux d'engagement
01. Centre aquatique	7 721 000,00 €	1 762 731,25 €	22,83%	0,00 €	22,83%
APCP Centre aquatique	7 461 000,00 €	1 762 731,25 €	23,63%	0,00 €	23,63%
Financement centre aquatique	260 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
02. Administration générale	614 423,47 €	373 397,76 €	60,77%	182 508,84 €	90,48%
APCP Réhabilitation et valorisation du château de Joux	0,00 €	695,84 €	#DIV/0!	0,00 €	#DIV/0!
Equipements informatiques	519 979,99 €	346 722,93 €	66,68%	153 454,41 €	96,19%
Marchés publics	25 411,00 €	5 724,00 €	22,53%	324,00 €	23,80%
Matériel et mobilier	69 032,48 €	20 254,99 €	29,34%	28 730,43 €	70,96%
03. Château	1 439 725,00 €	775 048,58 €	53,83%	13 062,82 €	54,74%
APCP Réhabilitation et valorisation du château de Joux	1 419 500,00 €	768 005,60 €	54,10%	0,00 €	54,10%
Matériel et mobilier	20 225,00 €	7 042,98 €	34,82%	13 062,82 €	99,41%
04. Patrimoine CCGP	355 967,76 €	114 113,84 €	32,06%	166 022,47 €	78,70%
Fort Mahler	159 209,20 €	47 209,20 €	29,65%	100 407,67 €	92,72%
Maison intercommunalité	171 211,76 €	46 317,71 €	27,05%	65 004,24 €	65,02%
Matériel et mobilier	25 546,80 €	20 586,93 €	80,59%	610,56 €	82,98%
Voirie ZAE	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
05. Aire d'accueil gens du voyage	8 080,00 €	1 399,17 €	17,32%	0,00 €	17,32%
Aire d'accueil des gens du voyage	8 080,00 €	1 399,17 €	17,32%	0,00 €	17,32%
07. Développement et aménagement du territoire	1 107 743,40 €	334 489,46 €	30,20%	3 196,35 €	30,48%
Acquisition foncière	20 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Acquisition terrain	190 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
APCP OPAH	50 000,00 €	14 160,52 €	28,32%	0,00 €	28,32%
APCP PLUIH	25 000,00 €	20 418,60 €	81,67%	0,00 €	81,67%
APCP Schéma directeur mode doux	513 910,00 €	47 466,60 €	9,24%	0,00 €	9,24%
Ddmarche (Dév. Durable)	20 000,00 €	0,00 €	0,00%	3 196,35 €	15,98%
Dématérialisation des documents d'urbanisme	4 100,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Fonds de concours RN 57	128 000,00 €	128 000,00 €	100,00%	0,00 €	100,00%
Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique - IRVE	30 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
SMIX Doubs Très Haut Débit	126 733,40 €	124 443,74 €	98,19%	0,00 €	98,19%
08. Ordures Ménagère	7 068,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Rédaction dossier	7 068,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
08. Tourisme	223 275,46 €	79 195,98 €	35,47%	49 601,29 €	57,69%
APCP Diversification activités Gounefay	124 000,00 €	23 261,33 €	18,76%	0,00 €	18,76%
Gounefay-Divers travaux et équipements	48 500,09 €	48 419,57 €	99,83%	0,00 €	99,83%
Office de tourisme	45 145,37 €	4 193,97 €	9,29%	47 307,37 €	114,08%
Sentiers de randonnées	5 630,00 €	3 321,11 €	58,99%	2 293,92 €	99,73%
09. Micro-crèches	313 844,00 €	274 172,59 €	87,36%	0,00 €	87,36%
Aménagement Micro-crèche	23 444,00 €	23 894,31 €	101,92%	0,00 €	101,92%
APCP Micro-crèches	290 400,00 €	250 278,28 €	86,18%	0,00 €	86,18%
10. Economie et agriculture	2 004 989,72 €	748 573,05 €	37,34%	180 848,47 €	46,36%
Aide à l'immobilier	50 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
APCP Réhabilitation du bâtiment Belle Vie	485 000,00 €	483 645,48 €	99,72%	0,00 €	99,72%
Financement réhabilitation du bâtiment Belle Vie	700 000,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Travaux sur ZAE Transférés	769 989,72 €	264 927,57 €	34,41%	180 848,47 €	57,89%
11. Services intercommunaux	177 018,50 €	52 062,27 €	29,41%	82 907,25 €	76,25%
Centre technique Intercommunal	177 018,50 €	52 062,27 €	29,41%	82 907,25 €	76,25%
12. Ordures Ménagère (*)	20 136,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Décharge des Entreportes	20 136,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Total général	13 993 271,31 €	4 515 183,95 €	32,27%	678 147,49 €	37,11%

❖ Les dépenses financières (chapitres 26)

Aucune réalisation n'a eu lieu sur 2025.

❖ Les opérations patrimoniales (041)

Ces opérations comptables permettent de retracer le remboursement des avances versées par la CCGP ainsi que les transferts entre des comptes provisoires (chapitres 20 et 23) vers des comptes définitifs du bilan (chapitre 21).

Ce chapitre enregistre des opérations à hauteur de 921 K€.

► Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 3.7 M€. Elles sont réalisées à hauteur de 59% du budget prévisionnel, compte tenu du niveau de réalisation des emprunts, des subventions et du FCTVA.

❖ Les dotations (chapitre 10)

Ce chapitre s'élève à 2.9 M€. Il comprend :

- Le reversement de TVA dans le cadre du Fonds de Compensation de la TVA pour un montant de 197 K€. Ce reversement est calculé sur certaines dépenses d'équipement exécutées dans l'année ;
- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement N-1 en investissement pour 2.73 M€.

❖ Les subventions d'investissement (chapitre 13)

Ce chapitre se compose principalement des subventions et fonds de concours perçus de divers partenaires, pour un montant de 376 K€.

❖ Les emprunts (chapitre 16)

Aucun emprunt n'a été contracté sur l'année 2025.

Au 31 décembre 2025, la situation de la dette fait apparaître la capacité de désendettement suivante.

Capital Restant Dû au 31/12/2025	A	3 173 991 €
Epargne brute au 31/12/2025	B	4 874 292 €
Capacité de désendettement	C=A/B	1 ans

De plus amples informations sur la situation de la dette figurent dans le rapport d'orientation budgétaire 2026.

1.3 Evolutions des réalisations entre 2024 & 2025

► Evolution des dépenses de fonctionnement

	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement				
011-Charges à caractère général	3 202 251,59 €	2 494 121,90 €	-708 129,69 €	-22,11%
012-Charges de personnel et frais assimilés	6 293 560,21 €	5 877 997,12 €	-415 563,09 €	-6,60%
014-Atténuations de produits	6 660 617,67 €	6 770 053,50 €	109 435,83 €	1,64%
65-Autres charges de gestion courante	4 283 102,25 €	3 396 128,67 €	-886 973,58 €	-20,71%
66-Charges financières	133 974,58 €	124 969,99 €	-9 004,59 €	-6,72%
67-Charges spécifiques	10 852,64 €	22 788,03 €	11 935,39 €	109,98%
68-Dotations aux provisions et dépréciations	16 467,15 €	0,00 €	-16 467,15 €	-100,00%
Réel	20 600 826,09 €	18 686 059,21 €	-1 914 766,88 €	-9,29%
023-Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	764 929,52 €	590 537,33 €	-174 392,19 €	-22,80%
Ordre	764 929,52 €	590 537,33 €	-174 392,19 €	-23,12%
Total général	21 365 755,61 €	19 276 596,54 €	-2 089 159,07 €	-9,78%

❖ Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général ont diminué de **22%** entre 2024 et 2025, soit une diminution de **708 K€**.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- **La subdivision 60 – Achats et variation des stocks – 110 K€ pour :**

Les dépenses d'électricité comprenant une baisse de **89 K€**, ainsi que celles liées au chauffage diminuent de **31 K€**, traduisant une moindre consommation et une meilleure maîtrise des coûts énergétiques.

À l'inverse, la variation des stocks de la boutique du château de Joux progresse de **9 K€**.

- **La subdivision 61 – Services extérieurs – 444 K€ comprenant :**

- Les dépenses de prestations de services enregistrent une baisse de **295 K€**.

Cette diminution importante est principalement liée à la suppression de la prestation de collecte, désormais intégrée au budget annexe Gestion des déchets. Cette suppression représente à elle seule une baisse de **278 K€**.

D'autres prestations ont également diminué pour un montant de **60 K€**

- Les prestations de déneigement, dont le volume dépend chaque année des conditions climatiques (**35 K€**) ;
- Les prestations liées au passage à la norme comptable M57, réalisées une seule fois en 2024 (**12 K€**) ;
- Diverses prestations pour le château de Joux (**5.5 K€**) ;
- Ainsi que le contrat de dératisation de la maison de l'intercommunalité, non réalisé (**2 K€**).

En parallèle, certaines dépenses progressent, mais de manière plus limitée, pour un montant de 43 K€. On observe notamment :

- Une hausse des prestations réalisées par l'AUDAB (Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté) (2 K€),
 - Une augmentation des prestations d'analyses financières (4,5 K€),
 - L'augmentation d'animations au Gounefay à destination des écoles primaires (11 K€),
 - Ainsi qu'une hausse des analyses des zones humides des Granges-Narboz (26 K€).
- Les frais d'entretien des équipements et matériels comprenant une baisse de 83 K€ et regroupant ;
- Les frais de réparations et d'entretien du matériel (73 K€). Cette baisse provient principalement de la réduction des frais de réparation et d'entretien sur les véhicules par rapport à l'exercice de 2024 entraînant un écart de 80 K€.

Toutefois, une légère hausse concernant les dèmeurs sont en augmentation de 7 K€, en raison des besoins spécifiques liés à leur utilisation.

- Les frais de maintenance (10 K€), principalement dû à l'absence de maintenance sur le réseau radio, qui entraîne à elle seule une baisse de 16 K€, ainsi que de la réduction des dépenses de maintenance de logiciels, en recul de 4 K€.

À l'inverse, la maintenance des copieurs est en hausse de 10 K€.

- Les dépenses d'entretien et de réparation des lieux et bâtiments avec une baisse de 51 K€ cette diminution comprend plusieurs types de dépenses et s'expliquant ci-dessous :
- Pour les bâtiments publics (25 K€) ; comprenant des travaux d'étanchéité réalisés en 2024 et non en 2025 entraînant une baisse de 35 K€.
- Par ailleurs, les dépenses d'entretien et de réparation liée au château de Joux sont en hausse de 10 K€.
- Pour les terrains (24 K€) ; cette baisse s'explique par les travaux engagés l'an dernier sur les terrains du secteur du Château de Joux, qui avaient représenté 18 K€, ainsi que par la réfection d'un sentier réalisée en 2024 et non reconduite en 2025, ce qui génère une diminution supplémentaire de 6 K€.
 - Les autres bâtiments diminuent de 4 K€, la diminution résulte de l'opération de décontamination et de désinfection d'un système de lessivage effectuée sur l'exercice 2024.
- Les dépenses d'études et de recherches enregistrent une baisse de 17 K€.

Cette diminution s'explique principalement par la réduction des études menées dans le cadre du pacte fiscal et financier, pour un montant de **11 K€** par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'accompagnement lié à la TEOMI est désormais imputé au budget annexe « Gestion des déchets », ce qui réduit les dépenses du budget principal de **5 K€** ;

- Les autres frais divers diminuent de **15 K€**, en raison d'une baisse de la participation versée aux organismes de formation, soit une réduction de **23 K€**. Toutefois, les dépenses liées aux campagnes de communication et aux animations de la saison hivernale progressent de **8 K€**.
- Les frais d'assurance baissent de **5 K€** ;
- Bien que plusieurs postes de la subdivision 61 soient orientés à la baisse, les dépenses de location augmentent de **22 K€** par rapport à l'exercice précédent.
 - Cette hausse provient de la location d'un copieur comprenant une hausse de **24 K€** ainsi que de locations destinées au Château de Joux avec une augmentation de **7 K€**.

À l'inverse, certaines dépenses de location diminuent, en particulier celles liées au logiciel TEOMI, désormais comptabilisées dans le budget annexe « Gestion des déchets » ce qui entraîne une baisse de **6 K€** et des locations diverses comme la location d'une grue non-réalisée en 2025 pour une diminution de **3 K€**.

- **La subdivision 62 autres services extérieurs** – Comprenant une diminution globale de **204 K€** par rapport à l'exercice précédent.

Les principaux mouvements constatés sont les suivants :

- Les frais de valorisation des déchets pour une diminution de **516 K€** cette dépense est maintenant présente sur le budget annexe « Gestion des déchets » ;
- Les frais de transports pour les personnes extérieures et pour les agents de la collectivité sont en baisse de **9 K€** ;

Certains postes sont en augmentation :

- Les frais de télécommunication et relations publiques sont en augmentation de **1 K€** ;
- D'autres frais divers, comme les frais de gardiennage et les redevances pour services rendus sont en augmentation de **15 K€**
- Les dépenses d'honoraires, de cotisation ainsi que les frais d'actes et de contentieux sont en progression de **27 K€** ;
- Le remboursement des frais du CCAS avec une hausse de **278 K€** liée à l'adaptation des moyens aux besoins identifiés au sein des structures d'accueil de la petite enfance.

- **La subdivision 63 – Impôts, taxes** et versements assimilés enregistre une évolution à la hausse de **+50 K€**, du fait d'un décalage dans le règlement des taxes foncières pour les biens immobiliers dont la CCGP est propriétaire.

❖ Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel 2025 sont en baisse de **-416 K€**.

❖ Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre budgétaire est stable avec une variation de **+1.64%**

❖ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les dépenses du chapitre 65 ont enregistré une diminution de **887 K€** entre 2024 et 2025. Cette diminution s'explique notamment par le transfert de la participation à la valorisation des déchets vers Préval, désormais inscrite au budget annexe « Gestion des déchets ».

❖ Les charges financières (chapitre 66)

La baisse des intérêts de la dette s'explique par la poursuite du désendettement de la CCGP sur les contrats déjà souscrits en 2025.

❖ Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles sont en augmentation de **9 K**.

► Evolution des recettes de fonctionnement

	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
Fonctionnement				
002-Résultat de fonctionnement reporté	8 073 546,12	9 469 867,56	1 396 321,44	17,30%
013-Atténuations de charges	112 622,95	150 100,03	37 477,08	33,28%
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	3 824 566,21	3 338 440,38	-486 125,83	-12,71%
73-Impôts et taxes	5 113 815,00	5 164 473,00	50 658,00	0,99%
731-Fiscalité locale	12 341 719,23	9 485 052,77	-2 856 666,46	-23,15%
74-Dotations et participations	3 761 745,94	3 410 950,53	-350 795,41	-9,33%
75-Autres produits de gestion courante	287 722,92	254 809,24	-32 913,68	-11,44%
77-Produits spécifiques	15 635,54	13 397,55	-2 237,99	-14,31%
78-Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	17 290,10	0,00	-17 290,10	-100,00%
Réel	33 548 664,01	31 287 091,06	-2 261 572,95	-6,74%
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 664,90	17 119,90	-3 545,00	-17,15%
Ordre	20 664,90	17 119,90	-3 545,00	-17,15%
Total général	33 569 328,91	31 304 210,96	-2 265 117,95	-6,75%

❖ Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les recettes du chapitre 70 ont enregistré une baisse de près de **12 %**, provenant :

- Des recettes liées aux prestations intercollectivités avec une baisse de **380 K€** provenant de la baisse des frais de mutualisation en raison de d'un décalage de facturation, qui fera l'objet d'une régularisation sur l'exercice 2026 ;
- Des recettes liées à la redevance spéciale des ordures ménagères, avec une diminution de **265 K€**, figurant désormais au sein du budget annexe « Gestion des déchets » ;
- Des recettes liées aux locations sont en baisse de **13 K€**, la collectivité avait reçu au cours de l'année 2024, le remboursement de la taxe foncière pour 2023 et 2024 des Pompes funèbres Intercommunales, ce qui avait mécaniquement augmenté les produits de l'exercice précédent.

Plusieurs postes sont en progression et viennent atténuer cet écart :

- Les prestations de services à caractère sportif avec une augmentation de **122 K€**, s'expliquant par le rattrapage de la redevance de ski de fond pour l'exercice 2024, reçu sur l'exercice 2025 ;
- Les recettes générées par le Château de Joux avec une hausse de **49K€**.

❖ Les impôts et taxes (chapitre 73 et 731)

Les recettes comptabilisées sur ces deux chapitres enregistrent globalement une diminution de 22%, soit une baisse de 2 806 K€.

Cette évolution s'explique principalement par le fait que la collectivité ne perçoit plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le budget principal. Celle-ci est désormais intégralement retracée dans le budget annexe « Gestion des déchets ».

Ce transfert représente à lui seul une diminution de 3 404 K€.

Si l'on neutralise cet élément, les chapitres 73 et 731 présentent en réalité une progression de 598 K€ :

De manière plus détaillée :

- + 339 K€ pour la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) ;
- + 184 K€ pour les impôts directs locaux (Taxes foncières, Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)) ;
- + 121 K€ pour la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) ;
- + 24 K€ pour la taxe de séjour ;
- + 17 K€ pour d'autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement ;
- + 16 K€ pour l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER).

D'autres recettes sont en diminution :

- - 156 K€ pour les rôles supplémentaires.

Le chapitre 73 qui comprend dorénavant la fraction de TVA versée en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE enregistre une augmentation de 51 K€.

❖ Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre affiche une baisse de 11%, due principalement au versement par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de subventions pour la mise en œuvre de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI), désormais inscrite dans le budget annexe « Gestion des déchets ».

❖ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les recettes sur ce chapitre ont diminué de 37 K€ entre 2024 et 2025. En 2024, la CCGP a perçu un remboursement de la compagnie d'assurance suite au sinistre subi par la Maison de l'Interco lors d'une tempête.

❖ Produits sur opérations spécifiques (chapitre 77)

S'agissant de produits exceptionnels, les évolutions d'une année sur l'autre sont variables et imprévisibles. Ce chapitre enregistre une diminution de 3.6 K€.

2.CA 2025 – Budget Assainissement

Le service public de l'assainissement est un service public industriel et commercial (SPIC). A ce titre, il répond aux normes et obligations de l'instruction comptable M49 et se différencie quelque peu du budget principal qui répond à la norme M57.

Ce budget fonctionne de manière autonome et est financé de façon quasi exclusive par la redevance d'assainissement facturée à l'abonné.

2.1 Données générales du CA 2025

A. Résultats de l'exercice 2025

Le montant du Compte administratif 2025 s'élève à 10 M€ en recettes et 6.75 M€ en dépenses. Il s'articule de la façon suivante :

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (A)	4 103 250,00 €	2 783 418,80 €
Dépenses d'ordre (B)	2 053 425,01 €	1 034 663,75 €
Total général - Dépenses (C=A+B)	6 156 675,01 €	3 818 082,55 €
Recettes réelles (D)	5 866 975,01 €	5 409 361,22 €
Recettes d'ordre (E)	289 700,00 €	289 682,14 €
Total général - Recettes (F=D+E)	6 156 675,01 €	5 699 043,36 €
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	1 880 960,81 €
Section d'investissement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (H)	4 704 252,84 €	2 642 040,64 €
Dépenses d'ordre (I)	389 700,00 €	289 682,14 €
Total général - Dépenses (J=H+I)	5 093 952,84 €	2 931 722,78 €
Recettes réelles (K)	2 940 527,83 €	3 335 092,85 €
Recettes d'ordre (L)	2 153 425,01 €	1 034 663,75 €
Total général - Recettes (M=K+L)	5 093 952,84 €	4 369 756,60 €
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	1 438 033,82 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	3 318 994,63 €

Ainsi le résultat brut de clôture de l'exercice 2025 s'élève à 3.32 M€ et le résultat net (comprenant les restes à réaliser) est de 2.99 M€. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats :

	Recettes Hors résultats et affectations des résultats N-1 <i>A</i>	Dépenses Hors résultats et affectations des résultats N-1 <i>B</i>	Résultat de l'exercice <i>C=A-B</i>	Résultat N-1 <i>D</i>	Affectation résultats N-1 en investissement <i>E</i>	Résultat de clôture brut N <i>F=C+D+E</i>	Restes à réaliser N <i>G</i>	Résultat net N <i>H=F+G</i>
Fonctionnement	4 989 048,35 €	3 818 082,55 €	1 170 965,80 €	709 995,01 €	0,00 €	1 880 960,81 €	0,00 €	1 880 960,81 €
Investissement	3 025 611,76 €	2 677 092,30 €	348 519,46 €	-254 630,48 €	1 344 144,84 €	1 438 033,82 €	-329 354,43 €	1 108 679,39 €
Total	8 014 660,11 €	6 495 174,85 €	1 519 485,26 €	455 364,53 €	1 344 144,84 €	3 318 994,63 €	-329 354,43 €	2 989 640,20 €

B. Présentation de l'épargne

Evolution de l'épargne nette des exercices 2021 à 2025 - Budget assainissement

	CA 2021 retraité	CA 2022 retraité	CA 2023 retraité	CA 2024 retraité	CA 2025 retraité	Evolution 25/24	
						masse	%
Dépenses de gestion (A) ¹ dont frais de personnel	1 973 147 € 644 199 €	2 244 937 € 750 302 €	2 526 690 € 679 470 €	2 926 796 € 955 826 €	2 648 949 € 851 078 €	-277 847 € -104 748 €	-9,49% -10,96%
Recettes réelles de fonctionnement (B) ²	3 626 740 €	3 868 443 €	4 539 653 €	4 328 012 €	4 622 219 €	294 207 €	6,80%
Epargne de gestion (C=B-A)	1 653 593 €	1 623 506 €	2 012 963 €	1 401 216 €	1 973 271 €	572 054 €	40,83%
Intérêt de la dette hors indemnités compensatrices liées à réaménagement (D)	206 940 €	190 950 €	172 796 €	154 207 €	134 470 €	-19 737 €	-12,80%
Epargne brute (E=C-D)	1 446 653 €	1 432 556 €	1 840 167 €	1 247 009 €	1 838 800 €	591 791 €	47,46%
Remboursement de dette hors emprunt de refinancement (F)	462 724 €	500 157 €	524 896 €	547 154 €	526 090 €	-21 064 €	-3,85%
Epargne nette (G=E-F)	983 929 €	932 399 €	1 315 271 €	699 855 €	1 312 710 €	612 855 €	87,57%

Taux d'épargne nette (H=G/B)	27,13%	24,10%	28,97%	16,17%	28,40%
-------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

¹ Dépenses de gestion comprend les chapitres 011 + 012 + 014 + 65 + 67 + 68

² Recettes réelles de fonctionnement comprend les chapitres 013 + 70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 77 - 775 + 78

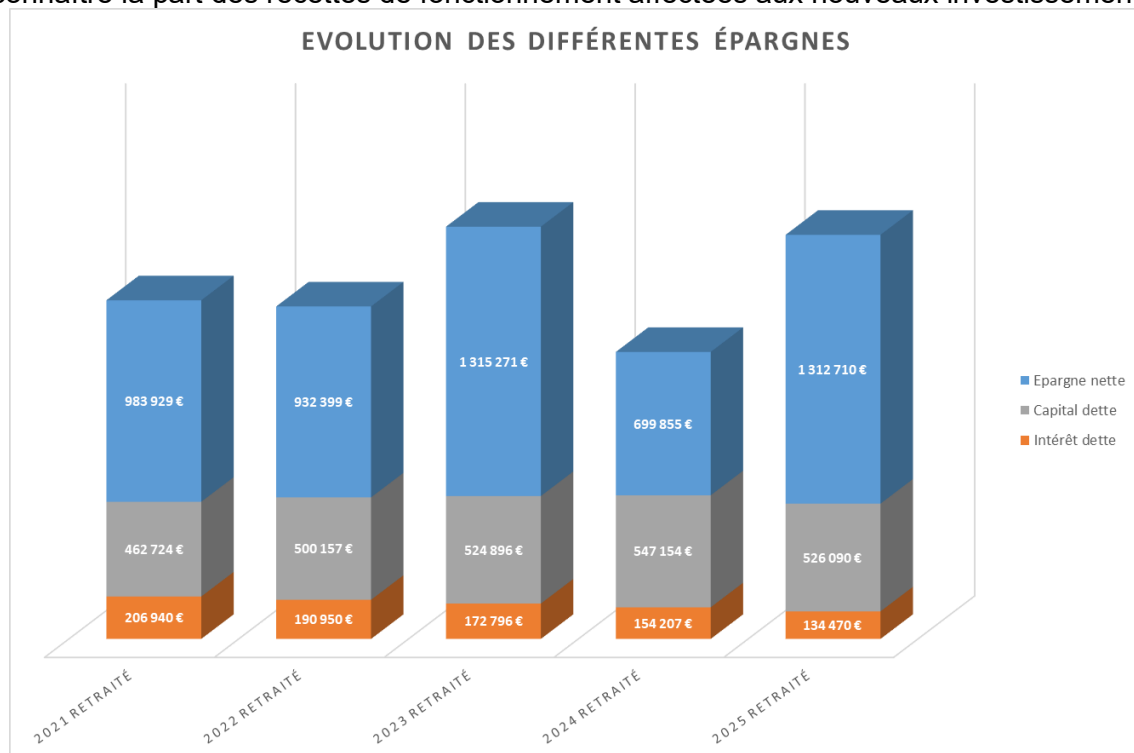
A noter, les recettes prises en compte dans ce calcul sont retraitées (cf. budget général).

L'épargne brute 2025 s'élève à **1,84 M€**, soit une augmentation de **592 K€** par rapport à 2024, les recettes ayant augmenté de manière plus importante que les dépenses.

Cette épargne brute a permis à la CCGP de :

- Rembourser le capital de la dette (**526 K€**) ;
- De participer au financement des investissements (**1.31 M€**).

Le taux d'épargne nette qui s'élève à **28.4%** en augmentation de 12 points permet de connaître la part des recettes de fonctionnement affectées aux nouveaux investissements



2.2 Réalisations de l'exercice 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	2 582 130,00 €	1 504 845,07 €	58%	1 077 284,93 €
012	Charges de personnel	977 310,00 €	851 077,98 €	87%	126 232,02 €
014	Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €		0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	304 530,00 €	257 954,90 €	85%	46 575,10 €
66	Charges financières	134 480,00 €	134 470,24 €	100%	9,76 €
67	Charges exceptionnelles	47 630,00 €	35 070,61 €	74%	12 559,39 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	37 250,00 €	0,00 €	0%	37 250,00 €
022	Dépenses imprévues	19 920,00 €	0,00 €	0%	19 920,00 €
	Total des dépenses réelles	4 103 250,00 €	2 783 418,80 €	68%	1 319 831,20 €
023	Virement à la section d'investissement	890 045,01 €	0,00 €	0%	890 045,01 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 163 380,00 €	1 034 663,75 €	89%	128 716,25 €
	Total des dépenses d'ordre	2 053 425,01 €	1 034 663,75 €	50%	1 018 761,26 €
					0,00 €
	Total général	6 156 675,01 €	3 818 082,55 €	62%	2 338 592,46 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
70	Produits des services	3 914 830,00 €	4 584 915,28 €	117%	-670 085,28 €
74	Subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	8 410,00 €	8 532,02 €	101%	-122,02 €
76	Produits financiers	77 150,00 €	77 147,05 €	100%	2,95 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	19 201,32 €		-19 201,32 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 153 190,00 €	0,00 €	0%	1 153 190,00 €
013	Atténuation de charges	3 400,00 €	9 570,54 €	281%	-6 170,54 €
002	Excédent reporté CA	709 995,01 €	709 995,01 €	100%	0,00 €
	Total des recettes réelles	5 866 975,01 €	5 409 361,22 €	92%	457 613,79 €
042	Amortissement des subventions	289 700,00 €	289 682,14 €	100%	17,86 €
	Total des recettes d'ordre	289 700,00 €	289 682,14 €	100%	17,86 €
	Total général	6 156 675,01 €	5 699 043,36 €	93%	457 631,65 €

Résultat de fonctionnement	0,00 €	1 880 960,81 €
-----------------------------------	---------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles	623 894,14 €	154 386,31 €	25%	469 507,83 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €		0,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 106 997,46 €	626 637,94 €	57%	480 359,52 €
23	Immobilisations en cours	2 141 930,76 €	1 080 295,59 €	50%	1 061 635,17 €
	Total des dépenses d'équipement	3 872 822,36 €	1 861 319,84 €	48%	2 011 502,52 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13	Subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Remboursement capital dette	526 100,00 €	526 090,32 €	100%	9,68 €
165	Cautions	700,00 €	0,00 €	0%	700,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	4 399 622,36 €	2 387 410,16 €	54%	2 012 212,20 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €
001	Résultats reportés CA	254 630,48 €	254 630,48 €	100%	0,00 €
020	Dépenses imprévues	50 000,00 €	0,00 €	0%	50 000,00 €
	Total des dépenses réelles	4 704 252,84 €	2 642 040,64 €	56%	2 062 212,20 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	0,00 €	0%	100 000,00 €
040	Amortissement des subventions	289 700,00 €	289 682,14 €	100%	17,86 €
	Total des dépenses d'ordre	389 700,00 €	289 682,14 €	74%	100 017,86 €
	Total général	5 093 952,84 €	2 931 722,78 €	58%	2 162 230,06 €

RECETTES					
Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	2 500,00 €	2 500,00 €	100%	0,00 €
13	Subventions	981 438,00 €	488 448,01 €	50%	492 989,99 €
16	Emprunts contractés	612 444,99 €	1 500 000,00 €	245%	-887 555,01 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €
1068	Résultats reportés CA n-1	1 344 144,84 €	1 344 144,84 €	100%	0,00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes réelles	2 940 527,83 €	3 335 092,85 €	113%	-394 565,02 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 163 380,00 €	1 034 663,75 €	89%	128 716,25 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	0,00 €	0%	100 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	890 045,01 €	0,00 €	0%	890 045,01 €
	Total des recettes d'ordre	2 153 425,01 €	1 034 663,75 €	48%	1 118 761,26 €
	Total général	5 093 952,84 €	4 369 756,60 €	86%	724 196,24 €
Résultat d'investissement		0,00 €	1 438 033,82 €		
Résultats de clôture		0,00 €	3 318 994,63 €		

A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc....) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc....) correspondant aux opérations courantes et régulières de la CCGP. Ces opérations n'affectent pas le patrimoine de la collectivité.

En 2025, les dépenses de fonctionnement représentent 3 818 082.55€, les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 5 699 043.36€

► Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à 68%. Par rapport aux prévisions budgétaires, les crédits non consommés s'élèvent à 1.32 M€.

❖ Les charges à caractère général (chapitre 011)

Comme pour le budget principal, ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes...) ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement, frais de télécommunications...).

D'un montant de 1.50 M€, le chapitre 011 représente près de 54% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre budgétaire a été exécuté à hauteur de 58%, avec un volume de crédits non consommé de 1.08 M€, réparti de la façon suivante :

- **Subdivision 60 : achats et variation des stocks** : les crédits non consommés s'élèvent à 473 K€, avec :
 - Les dépenses d'énergie (électricité, gaz), d'eau ainsi que les carburants (358 K€) ;
 - Les achats de produits de traitement destinés à la station d'épuration (107 K€) ;
 - Les fournitures d'entretien et petits équipements (8 K€).
- **Subdivision 61 : services extérieurs** : les crédits non consommés s'élèvent à 561 K€ pour :
 - Les contrats de sous-traitance, liés au marché d'analyse de l'eau et au curage de boues (358 K€) ;
 - Les contrôles de conformité à mener dans le cadre d'une vente, ou encore l'évacuation des sables de la station d'épuration (126 K€) ;
 - Les frais d'entretien et de réparation (63 K€) incluant notamment :
 - L'entretien et la réparation de la station d'épuration ainsi que les réseaux (35 K€) ;
 - L'entretien et les réparations du matériel roulant (20 K€) ;
 - L'entretien et la réparation de biens divers (5 K€) ;
 - Les dépenses de maintenance pour le marché d'exploitation des pompes de refoulement (3 K€).
 - Les locations d'équipements, plus précisément pour la location d'une presse à vis non effectuées (9 K€) ;

- Les frais d'assurances du personnel (5 K€).
- **La subdivision 62 – Autres services extérieurs** : les crédits non consommés s'élèvent à 43K€ :
 - Frais de participation aux charges administratives du budget principal (21 K€) ;
 - Les frais de télécommunication et affranchissement (7 K€) ;
 - Les frais de publication relatifs aux marchés publics (6 K€) ;
 - Les dépenses de nettoyage des locaux de la station d'épuration (STEP) (5 K€) ;
 - Les frais d'honoraires (2 K€) ;
 - Les dépenses de cotisations, de missions ou encore de frais bancaires pour règlement des usagers en ligne (1 K€).
- **La subdivision 63 – Impôts, taxes et versements assimilés** enregistre un disponible de 276€.

❖ Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel ont été réalisées à 87% et représentent près de 31% des dépenses réelles de fonctionnement.

❖ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe principalement les pertes sur créances irrécouvrables, les droits d'utilisation des logiciels et des solutions informatiques en nuage, ainsi que la contribution de la CCGP à la Communauté de Communes Frasnes Dugeon (CCFD) pour l'assainissement de la commune de Sainte-Colombe. Ce budget a été réalisé à hauteur de 85%.

❖ Les charges financières (chapitre 66)

Les prévisions relatives aux intérêts de la dette ont été exécutées en totalité.

❖ Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce poste est alimenté en prévision des annulations de titres de recettes émis sur des exercices antérieurs ou d'éventuels intérêts moratoires que la collectivité aurait à payer en cas de non-respect des délais de paiement des factures. Les crédits non consommés s'élèvent à 13 K€.

❖ Les dotations aux provisions (chapitre 68)

Ce chapitre n'a pas été réalisé en 2025, puisqu'il ne porte pas sur les provisions constituées en prévision de la dépréciation des comptes de redevables.

► Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à 92%.

❖ Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Il s'agit de la principale source de financement du service public de l'assainissement.

Sont regroupées ici, la redevance d'assainissement collectif 3.5 M€ et non collectif 5K€, la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (PFAC), participation versée par les pétitionnaires d'autorisation d'urbanisme pour toute construction ou extension de construction existante 210 K€.

Ce chapitre comprend également la refacturation des personnels mis à disposition par le budget assainissement sur le budget eau 141 K€, ainsi que les prestations de contrôle de branchement assainissement 657 K€.

Ce chapitre excède les prévisions de 670 K€.

❖ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre concernant essentiellement les loyers du logement de la station d'épuration a enregistré des recettes à hauteur de 8K€.

❖ Les produits financiers (chapitre 76)

Il s'agit ici du versement par le fonds de soutien d'une participation au titre de la sortie des emprunts à risques qui avaient été souscrits sur le budget assainissement.

Il a été réalisé à 100%.

❖ Reprises sur provisions (chapitre 78)

La provision n'a pas été reprise à hauteur du montant des admissions en non-valeur et créances éteintes soit un disponible de 37 K€.

La provision pour risques et charges, d'un montant de 1.12 M€ liée à l'exploitation n'a pas été mobilisée car les besoins financiers de ce budget ne le nécessitaient pas.

B. La section d'investissement

► Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de **56%**.

❖ Les dépenses d'équipement (chapitres 20 + 21 + 23)

Les dépenses d'équipement 2025 pour le budget assainissement s'élèvent à près de **1.8 M€**, ce qui représente un taux d'exécution de **48%**. En prenant en compte les restes à réaliser (engagements 2025 à exécuter en 2026), ce taux passe à **79%**.

Le détail du programme d'investissement est donné ci-dessous :

Dépenses d'équipements 2025

Objet	Prévisions 2025	CA 2025	Taux de réalisation (Hors RAR 2025)	Reste à réaliser 2025	Taux d'engagement
CREATION 3 STEP : STE COLOMBE-VERRIERES-ETRACHES	50 000,00 €	0,00 €	0%	47 025,00 €	94%
DEA-REFONTE 3 DERVERSOIRS ORAGES AUTOSURVEILLES	75 730,00 €	16 800,44 €	22%	14 225,00 €	41%
INSPECTION TÉLÉVISÉE POUR DÉF. PROGR. TRVX PLURIAN	95 668,05 €	36 653,55 €	38%	22 978,01 €	62%
LEVERS DE PLAN	21 000,00 €	5 937,50 €	28%	10 000,00 €	76%
LOGICIEL FACTURATION	12 504,47 €	0,00 €	0%		0%
MATERIEL STEP	355 366,07 €	199 952,98 €	56%	141 963,11 €	96%
MISE A JOUR SUPERVISION	47 000,00 €	10 355,24 €	22%	18 099,44 €	61%
RÉHABILITATION DES CLARIFICATEURS	3 200,00 €	0,00 €	0%	3 200,00 €	100%
TRAVAUX COMMUNAUX	1 867 418,98 €	1 064 115,20 €	57%	659 126,70 €	92%
VEHICULE STEP	33 000,00 €	22 566,67 €	68%	4 625,08 €	82%
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR	41 162,93 €	16 245,75 €	39%	7 434,68 €	58%
ETUDE DIAGNOSTIC PERMANENT	78 622,10 €	24 370,17 €	31%	36 575,76 €	78%
DEA-RENOUVELLEMENT POSTES REFOULEMENT	372 218,37 €	37 304,63 €	10%	26 009,55 €	17%
ETUDE AMELIORATION DES UF STEP	89 600,00 €	20 605,10 €	23%	45 340,00 €	74%
ETANCHEIFICATION DU COLLECTEUR SITUE EN LIT MINEUR	65 000,00 €	14 245,00 €	22%	48 560,00 €	97%
ETANG ZONE INTERMEDIAIRE DE REJET EN ETIAGE	150 000,00 €	0,00 €	0%		0%
DEA-PORTES SECTIONNELLES STEP	12 310,00 €	0,00 €	0%	12 310,00 €	100%
EQUIPEMENTS DIVERS SUR POSTE DE REFOULEMENT	108 178,39 €	84 327,67 €	78%	23 420,00 €	100%
MISE EN PLACE DISPOSITIF COMPTAGE	33 700,00 €	0,00 €	0%	32 720,40 €	97%
DEA-BATTERIES DEVERSOIR D'ORAGES LONGENNES	453,00 €	0,00 €	0%		0%
AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	7 690,00 €	1 960,64 €	25%		25%
DEA-ACHAT PC TERRAIN	3 000,00 €	2 101,00 €	70%		70%
DEA-UNITE SECOURS FILIERE BOUES	350 000,00 €	303 778,30 €	87%	32 566,70 €	96%
Total général	3 872 822,36 €	1 861 319,84 €	48%	1 186 179,43 €	79%

► Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de **113%**.

Elles comprennent d'une part :

- Le solde d'exécution de la section d'investissement 2024 reporté sur l'exercice 2025 pour **1.34 M€** ;
- L'ensemble des subventions perçues notamment de l'agence de l'eau pour **488 K€** ;
- La contraction d'un emprunt d'un montant de **1.5 M€**.

Ainsi, la capacité de désendettement au 31 décembre de l'année se situe de la manière suivante :

Capital Restant Dû au 31/12/2025	A	4 393 907 €
Epargne brute au 31/12/2025	B	1 247 009 €
Capacité de désendettement	C=A/B	4 années

3.CA 2025 – Budget Eau

Le service public de l'eau est un service public industriel et commercial (SPIC). A ce titre, il répond aux normes et obligations de l'instruction comptable M49 et se différencie quelque peu du budget principal qui répond à la norme M57.

Ce budget fonctionne de manière autonome et est financé de façon quasi exclusive par les factures d'eau émises auprès des abonnés.

3.1. Données générales du CA 2025

A. Résultats de l'exercice 2025

Le montant du Compte administratif 2025 s'élève à **11.26 M€** en recettes et **8.71 M€** en dépenses. Il s'articule de la façon suivante :

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (A)	4 542 805,00 €	3 784 504,84 €
Dépenses d'ordre (B)	1 218 384,33 €	555 056,91 €
Total général - Dépenses (C=A+B)	5 761 189,33 €	4 339 561,75 €
Recettes réelles (D)	5 640 029,33 €	6 082 735,70 €
Recettes d'ordre (E)	121 160,00 €	121 153,97 €
Total général - Recettes (F=D+E)	5 761 189,33 €	6 203 889,67 €
Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	1 864 327,92 €

Section d'investissement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (H)	6 143 991,09 €	4 253 519,89 €
Dépenses d'ordre (I)	221 160,00 €	121 153,97 €
Total général - Dépenses (J=H+I)	6 365 151,09 €	4 374 673,86 €
Recettes réelles (K)	5 046 766,76 €	4 498 280,09 €
Recettes d'ordre (L)	1 318 384,33 €	555 056,91 €
Total général - Recettes (M=K+L)	6 365 151,09 €	5 053 337,00 €
Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	678 663,14 €
Résultat de clôture (O=G+N)	0,00 €	2 542 991,06 €

Ainsi, le résultat brut de clôture de l'exercice s'élève à **2.54 M€** et le résultat net (comprenant les restes à réaliser) est à **2.25 M€**. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats :

	Recettes Hors résultats et affectations des résultats N-1 <i>A</i>	Dépenses Hors résultats et affectations des résultats N-1 <i>B</i>	Résultat de l'exercice <i>C=A-B</i>	Résultat N-1 <i>D</i>	Affectation résultats N-1 en investissement <i>E</i>	Résultat de clôture brut N <i>F=C+D+E</i>	Restes à réaliser N <i>G</i>	Résultat net N <i>H=F+G</i>
Fonctionnement	5 749 960,34 €	4 339 561,75 €	1 410 398,59 €	453 929,33 €	0,00 €	1 864 327,92 €	0,00 €	1 864 327,92 €
Investissement	3 197 861,91 €	3 209 854,79 €	-11 992,88 €	-1 164 819,07 €	1 855 475,09 €	678 663,14 €	-288 933,04 €	389 730,10 €
Total	8 947 822,25 €	7 549 416,54 €	1 398 405,71 €	-710 889,74 €	1 855 475,09 €	2 542 991,06 €	-288 933,04 €	2 254 058,02 €

B. Présentation de l'épargne

Evolution de l'épargne nette des exercices 2021 à 2025 - Budget eau

NB : cette rétrospective intègre la nouvelle compétence distribution transférée au 01/01/2022

	CA 2021 retraité	CA 2022 retraité	CA 2023 retraité	CA 2024 retraité	CA 2025 retraité	Evolution 25/24	
						masse	%
Dépenses de gestion (A) ¹ <i>dont frais de personnel</i>	1 058 197 € <i>371 624 €</i>	2 947 718 € <i>371 624 €</i>	3 255 618 € <i>854 637 €</i>	3 262 908 € <i>970 833 €</i>	3 691 885 € <i>1 052 711 €</i>	428 977 € 81 877 €	13,15% 8,43%
Recettes réelles de fonctionnement (B) ²	1 212 314 €	4 010 682 €	4 452 320 €	5 009 816 €	5 628 806 €	618 991 €	12,36%
Épargne de gestion (C=B-A)	154 116 €	1 062 964 €	1 196 702 €	1 746 907 €	1 936 922 €	190 014 €	10,88%
Intérêt de la dette hors indemnités compensatrices liées à réaménagement (D)	19 044 €	31 405 €	78 866 €	68 855 €	92 620 €	23 765 €	34,51%
Épargne brute (E=C-D)	135 073 €	1 031 559 €	1 117 836 €	1 678 052 €	1 844 302 €	166 249 €	9,91%
Remboursement de dette hors emprunt de refinancement (F)	115 037 €	269 821 €	423 158 €	286 754 €	300 739 €	13 985 €	4,88%
Épargne nette (G=E-F)	20 036 €	761 738 €	694 678 €	1 391 298 €	1 543 563 €	152 264 €	10,94%
Taux d'épargne nette (H=G/B)	1,65%	18,99%	15,60%	27,77%	27,42%		

¹ Dépenses de gestion comprend les chapitres 011 + 012 + 014 + 65 + 67 + 68

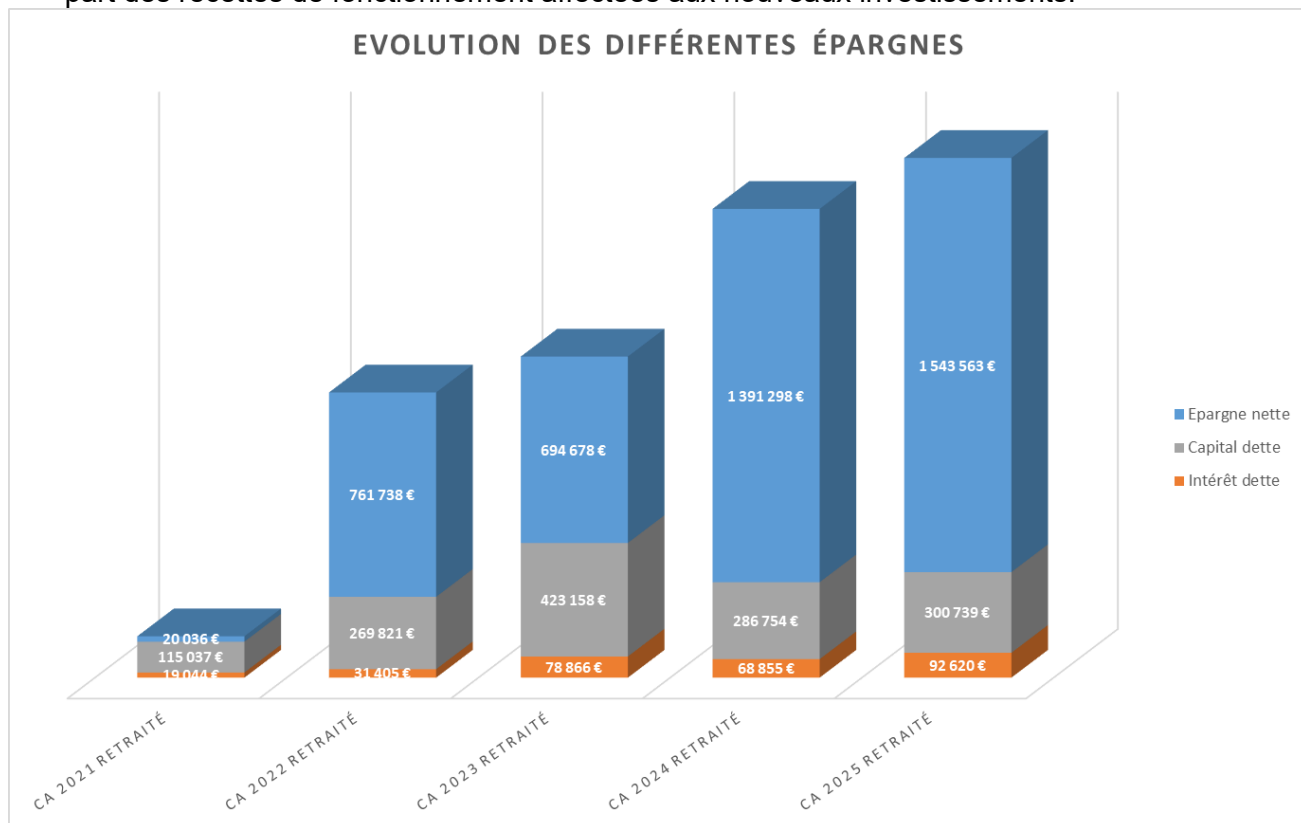
² Recettes réelles de fonctionnement comprend les chapitres 013 + 70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 77 - 775 + 78 HORS 002

L'épargne brute 2025 s'élève à **1,84 M€**. Elle est en augmentation de **166 K€** par rapport à 2024, évolution s'expliquant par une hausse des recettes réelles de fonctionnement plus soutenue que celles des dépenses de gestion.

Cette épargne brute a permis à la CCGP de :

- Rembourser le capital de la dette (**301 K€**) ;
- De participer au financement des investissements (**1.5 M€**).

Le taux d'épargne nette qui s'élève à **27.42%**, est très satisfaisant. Il permet de connaître la part des recettes de fonctionnement affectées aux nouveaux investissements.



3.2. Réalisations de l'exercice 2025

Compte administratif 2025 - Budget EAU - CCGP

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	1 935 770,00 €	1 545 106,23 €	80%	390 663,77 €
012	Charges de personnel	1 079 735,00 €	1 052 710,70 €	97%	27 024,30 €
014	Atténuations de produits	867 300,00 €	653 770,00 €	75%	213 530,00 €
65	Autres charges de gestion courante	519 720,00 €	438 700,87 €	84%	81 019,13 €
66	Charges financières	92 780,00 €	92 620,00 €	100%	160,00 €
67	Charges exceptionnelles	42 400,00 €	1 597,04 €	4%	40 802,96 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	5 100,00 €	0,00 €	0%	5 100,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses réelles	4 542 805,00 €	3 784 504,84 €	83%	758 300,16 €
023	Virement à la section d'investissement	662 654,33 €	0,00 €	0%	662 654,33 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	555 730,00 €	555 056,91 €	100%	673,09 €
	Total des dépenses d'ordre	1 218 384,33 €	555 056,91 €	46%	663 327,42 €
	Total général	5 761 189,33 €	4 339 561,75 €	75%	1 421 627,58 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
70	Produits des services	5 071 770,00 €	5 527 960,56 €	109%	-456 190,56 €
74	Subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10,00 €	344,41 €		-334,41 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	22 881,06 €		-22 881,06 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
002	Excédent reporté CA	453 929,33 €	453 929,33 €	100%	0,00 €
013	Atténuations de charges	114 320,00 €	77 620,34 €	68%	36 699,66 €
	Total des recettes réelles	5 640 029,33 €	6 082 735,70 €	108%	-442 706,37 €
042	Amortissement des subventions	121 160,00 €	121 153,97 €	100%	6,03 €
	Total des recettes d'ordre	121 160,00 €	121 153,97 €	100%	6,03 €
	Total général	5 761 189,33 €	6 203 889,67 €	108%	-442 700,34 €

Résultat de fonctionnement	0,00 €	1 864 327,92 €
-----------------------------------	---------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles	380 289,47 €	120 585,27 €	32%	259 704,20 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €		0,00 €
21	Immobilisations corporelles	550 575,09 €	290 967,51 €	53%	259 607,58 €
23	Immobilisations en cours	3 697 507,46 €	2 376 409,35 €	64%	1 321 098,11 €
	Total des dépenses d'équipement	4 628 372,02 €	2 787 962,13 €	60%	1 840 409,89 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €		0,00 €
1068	Autres réserves	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13	Subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Remboursement capital dette	300 800,00 €	300 738,69 €	100%	61,31 €
165	Cautions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	4 929 172,02 €	3 088 700,82 €	63%	1 840 471,20 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €
001	Résultats reportés CA	1 164 819,07 €	1 164 819,07 €	100%	0,00 €
020	Dépenses imprévues	50 000,00 €	0,00 €	0%	50 000,00 €
	Total des dépenses réelles	6 143 991,09 €	4 253 519,89 €	69%	1 890 471,20 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 160,00 €	121 153,97 €	100%	
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	0,00 €	0%	100 000,00 €
042	Amortissement des subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses d'ordre	221 160,00 €	121 153,97 €	55%	100 006,03 €
	Total général	6 365 151,09 €	4 374 673,86 €	69%	1 990 477,23 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13	Subventions	1 695 426,00 €	642 805,00 €	38%	1 052 621,00 €
16	Emprunts contractés	1 495 865,67 €	2 000 000,00 €	134%	-504 134,33 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €
1068	Résultats reportés CA n-1	1 855 475,09 €	1 855 475,09 €	100%	0,00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes réelles	5 046 766,76 €	4 498 280,09 €	89%	548 486,67 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	555 730,00 €	555 056,91 €	100%	673,09 €
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	0,00 €	0%	100 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	662 654,33 €	0,00 €	0%	662 654,33 €
	Total des recettes d'ordre	1 318 384,33 €	555 056,91 €	42%	763 327,42 €
	Total général	6 365 151,09 €	5 053 337,00 €	79%	1 311 814,09 €

Résultat d'investissement	0,00 €	678 663,14 €
----------------------------------	---------------	---------------------

Résultats de clôture	0,00 €	2 542 991,06 €
-----------------------------	---------------	-----------------------

A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondant aux opérations courantes et régulières de la commune de Pontarlier. Ces opérations n'affectent pas le patrimoine de la collectivité.

En 2025, les dépenses de fonctionnement représentent 4 339 561.75€. Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 6 203 889.67€.

► Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 83%. Par rapport aux prévisions budgétaires, un disponible de 758 K€ est constaté.

❖ Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ces dépenses, principal poste du budget annexe de l'eau, ont été réalisées à hauteur de 80%, un disponible de 390 K€ est constaté. Les principales dépenses non réalisées concernent les points suivants :

- **Subdivision 60 : achats et variation des stocks** : les crédits non utilisés atteignent 129 K€, et comprennent :
 - Les dépenses d'énergie (électricité, gaz), d'eau ainsi que les dépenses de carburant 64 K€ ;
 - L'achat de compteurs 25 K€ ;
 - L'acquisition de fournitures et équipements divers nécessaires à l'exploitation du service d'eau potable 19 K€ ;
 - La variation du stock d'eau 14 K€ ;
 - Les achats de produits de traitement 7 K€.
- **Subdivision 61 : services extérieurs** : les crédits non consommés s'élèvent à 220 K€ et comprennent :
 - Les frais de maintenance des réseaux et ouvrages 126 K€ ;
 - Les dépenses relatives à l'analyse de l'eau potable, les dépenses d'entretien des ouvrages (ex : fauchage) ainsi qu'une partie des dépenses de formation 49 K€ ;
 - Les frais d'entretien de réparation des réseaux, du matériel et des ouvrages 17 K€ ;
 - Les dépenses d'assurance du personnel 11 K€ ;
 - Les frais d'études et de recherches 10 K€.
 - Les dépenses de location 7 K€ ;
- **Subdivision 62 : autres services extérieurs** : les crédits non consommés s'élèvent à 31 K€ et se répartissent de la façon suivante :
 - Remboursement de frais 17 K ;
 - Les frais de télécommunication 6 K€ ;
 - Les frais d'annonce pour publication des marchés 5 K€ ;
 - Les dépenses pour divers contentieux ou encore celles prévues en cas de recours nécessaire à un huissier 3 K€ ;

- **Subdivision 63 : Impôts, taxes et versements assimilés** : les crédits ont été consommés à **94%**. Le disponible correspond principalement au montant de la redevance versée à l'agence de l'eau, basée sur les volumes prélevés.

❖ Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel connaissent un taux d'exécution de près de **97%**.

❖ Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des versements à effectuer auprès de l'Agence de l'Eau pour les redevances collectées en son nom (redevances de modernisation des réseaux de collecte). Les réalisations sont fonction des m³ d'eau consommés, étant précisé que le versement se fait sous la forme de deux acomptes et d'un solde, celui-ci variant suivant les consommations effectives de l'année N-1.

Ce chapitre a été exécuté à hauteur de **75%**.

❖ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe principalement la contribution de la CCGP au Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ), les droits d'utilisation pour les logiciels des solutions informatiques en nuage et dans une moindre mesure les pertes sur créances.

Les crédits disponibles à hauteur de **81 K€** correspondent principalement à une diminution de la contribution de la CCGP au SIEJ, cette contribution variant chaque année, fonction du climat et des besoins en eau, ainsi que des besoins financiers du budget de fonctionnement du SIEJ.

❖ Les charges financières (chapitre 66)

Les charges financières ont été réalisées à hauteur de plus de **93 K€**.

❖ Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce poste est alimenté en prévision des annulations de titres de recettes émis sur des exercices antérieurs ou d'éventuels intérêts moratoires que la collectivité aurait à payer en cas de non-respect des délais de paiement des factures.

Les crédits disponibles **41 K€** correspondent principalement aux titres annulés sur exercices antérieurs, le volume des annulations étant moins important qu'attendu.

► Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **108%**.

❖ Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Ce chapitre représente **91%** des recettes réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation au niveau de ce chapitre budgétaire est de **109%**, en raison des recettes liées à la vente d'eau.

B. La section d'investissement

► Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 60%.

❖ Les dépenses d'équipement (chapitres 20 + 21 + 23)

Les dépenses d'équipement pour le budget eau s'élèvent à plus de 2.79 M€. Elles ont été réalisées à 60%. En prenant en compte les restes à réaliser, le taux de réalisation est de 91%.

Les dépenses d'équipement 2025 figurent dans le détail ci-dessous :

Dépenses d'équipements 2025					
Objet	Prévisions 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Reste à réaliser 2025	Taux d'engagement
APCP MISE EN PLACE ET RACCORDEMENT DES PUITES DE HO	52 900,00 €	11 627,00 €	21,98%		22%
DEA-MISE EN PLACE SECTORISATION SUR PONTARLIER	21 357,07 €	21 348,17 €	99,96%		100%
DEA-REHABILITATION RESERVOIR VERRIERES	484 310,00 €	109 568,90 €	22,62%	316 510,09 €	88%
DEA-RENOUVELLEMENT DN 400 ENTREE SUD PONTARLIER	50 000,00 €	- €	0,00%	5 000,00 €	10%
DIAGNOSTIC ALIMENTATION EN EAU POTABLE	39 900,00 €	31 500,00 €	78,95%		79%
MISE EN PLACE DE CORÉLATEUR EN POSTE FIXE	39 643,00 €	39 463,00 €	99,55%		100%
MISE EN PLACE/RÉNOVATION SUPERVISION DES SITES	155 094,78 €	119 617,36 €	77,13%	24 237,32 €	93%
POMPE CHAMPAGNE 3	7 066,71 €	7 066,71 €	100,00%		100%
RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT	114 000,00 €	23 160,80 €	20,32%	78 322,10 €	89%
RENOUVELLEMENT DN 350 SUD PONTARLIER	69 462,70 €	7 859,92 €	11,32%	62 028,11 €	101%
RENOVAT° RESERVOIR DES MEIX	71 717,01 €	53 726,06 €	74,91%	8 778,25 €	87%
RENOVATION PUITES CONTOUR DE BISE	16 274,33 €	16 452,80 €	101,10%		101%
RESERVOIR COTE JEUNET	23 501,72 €	14 901,72 €	63,41%		63%
RESERVOIR DE DOUBS	30 000,00 €	3 898,00 €	12,99%	18 816,00 €	76%
RESERVOIR PLANS BATTELIN	66 999,86 €	16 649,65 €	24,85%	37 777,26 €	81%
2024-RENOUVELLEMENT CONDUITES	622 647,91 €	580 722,20 €	93,27%	34 635,73 €	99%
2025-RENOUVELLEMENT CONDUITES	2 562 000,00 €	1 639 178,76 €	63,98%	789 860,71 €	95%
REHABILITATION CHATEAU CHASTAING	38 000,00 €	17 015,00 €	44,78%	14 680,00 €	83%
2024-RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT	21 161,00 €	21 161,00 €	100,00%		100%
TRAPPES ET ECHELLES DE TOIT CHAMP 2-3	30 000,00 €	15 037,74 €	50,13%		50%
RENOUVELLEMENT CONDUITES PUITES CHAMP 3	43 000,00 €	27 086,00 €	62,99%	11 903,29 €	91%
EAU-MATERIEL DIVERS	12 000,00 €	- €	0,00%		0%
CCGP-GROUPE ELECTROGENE	1 666,67 €	- €	0,00%	1 666,67 €	100%
AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	15 000,00 €	- €	0,00%		0%
VEHICULE ASTREINTE	28 686,00 €	5 948,08 €	20,74%	22 516,51 €	99%
RENOUVELLEMENT CONDUITES	3 443,26 €	3 443,26 €	100,00%		100%
FRAIS D'INSERTION	6 540,00 €	1 530,00 €	23,39%		23%
LOGICIEL FACTURATION	2 000,00 €	- €	0,00%		0%
Total général	4 628 372,02 €	2 787 962,13 €	60,24%	1 426 732,04 €	91%

► Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 4.5 M€. Elles sont réalisées à hauteur de 89% du budget prévisionnel et ont pour objet principal les subventions d'investissement reçues pour 643 K€, la souscription d'un nouvel emprunt pour 2 M€ ainsi que l'affectation de l'excédent de fonctionnement N-1 en investissement pour 1.86 M€.

Au 31 décembre 2025, la capacité de désendettement se situe de la façon suivante :

Capital Restant Dû au 31/12/2025	A	6 572 356 €
Epargne brute au 31/12/2025	B	1 844 302 €
Capacité de désendettement	C=A/B	4 années

4.CA 2025 – Budget ZAE Pontarlier

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	1 700 460,00 €	97 198,38 €	6%	1 603 261,62 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €		0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €		0,00 €
66	Charges financières	2 100,00 €	2 019,44 €	96%	80,56 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €		0,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses réelles	1 702 560,00 €	99 217,82 €	6%	1 603 342,18 €
023	Virement à la section d'investissement	6 917 093,27 €	0,00 €	0%	6 917 093,27 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 001 390,00 €	7 001 390,00 €	100%	0,00 €
043	Mouvement d'ordre	2 100,00 €	2 019,44 €	96%	80,56 €
	Total des dépenses d'ordre	13 920 583,27 €	7 003 409,44 €	0,50 €	6 917 173,83 €
	Total général	15 623 143,27 €	7 102 627,26 €	45%	8 520 516,01 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
70	Produits des services	192 249,79 €	755 688,00 €	393%	-563 438,21 €
74	Subventions	154 530,00 €	0,00 €	0%	154 530,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €		0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €		0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
002	Excédent reporté CA	8 328 673,48 €	8 328 673,48 €	100%	0,00 €
	Total des recettes réelles	8 675 453,27 €	9 084 361,48 €	105%	-408 908,21 €
042	Amortissement des subventions	6 945 590,00 €	6 945 590,00 €	100%	0,00 €
043	Transferts de charges financières	2 100,00 €	2 019,44 €	96%	80,56 €
	Total des recettes d'ordre	6 947 690,00 €	6 947 609,44 €	100%	80,56 €
	Total général	15 623 143,27 €	16 031 970,92 €	103%	-408 827,65 €

Résultat de fonctionnement	0,00 €	8 929 343,66 €
-----------------------------------	---------------	-----------------------

Les dépenses réelles de ce budget concernent essentiellement les derniers travaux de viabilisation et d'aménagement de la phase 3, du parc d'activité « Les Gravilliers ». Sont également comptabilisés les frais de mise à disposition de personnel facturés par le budget principal.

Les charges financières correspondent au remboursement des intérêts de la dette.

Les recettes proviennent essentiellement de la vente de parcelle de terrain pour **756 K€**.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €		0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses d'équipement	0,00 €	0,00 €		0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13	Subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Remboursement capital dette	55 800,00 €	55 747,40 €	100%	52,60 €
165	Cautions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses d'équip et financières	55 800,00 €	55 747,40 €	100%	52,60 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €
001	Résultats reportés CA	6 917 093,27 €	6 917 093,27 €	100%	0,00 €
	Total des dépenses réelles	6 972 893,27 €	6 972 840,67 €	100%	52,60 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €		0,00 €
040	Amortissement des subventions	6 945 590,00 €	6 945 590,00 €	100%	0,00 €
	Total des dépenses d'ordre	6 945 590,00 €	6 945 590,00 €	100%	0,00 €
	Total général	13 918 483,27 €	13 918 430,67 €	100%	52,60 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13	Subventions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Emprunts contractés	0,00 €	0,00 €		0,00 €
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €
1068	Résultats reportés CA n-1	0,00 €	0,00 €		0,00 €
001	Résultat d'investis. reporté CA n-1	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des recettes réelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 001 390,00 €	7 001 390,00 €	100%	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €		0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	6 917 093,27 €	0,00 €	0%	6 917 093,27 €
	Total des recettes d'ordre	13 918 483,27 €	7 001 390,00 €	50%	6 917 093,27 €
	Total général	13 918 483,27 €	7 001 390,00 €	50%	6 917 093,27 €

Résultat d'investissement	0,00 €	-6 917 040,67 €
----------------------------------	---------------	------------------------

Résultats de clôture	0,00 €	2 012 302,99 €
-----------------------------	---------------	-----------------------

Les dépenses réelles d'investissement concernent le remboursement du capital de la dette.

5.CA 2025 – Budget Gestion des déchets

Le service public de gestion des déchets constitue un service public administratif chargé d'assurer la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits sur le territoire communal. À ce titre, il répond aux règles et obligations de l'instruction comptable M57, norme applicable au budget principal, dont il constitue un budget annexe individualisé.

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la gestion des déchets : collecte, tri, traitement etc. Son financement repose principalement sur les contributions dédiées à ce service, ainsi que sur les recettes issues des filières de valorisation.

Créé en 2025, ce budget annexe permet d'assurer un meilleur suivi financier du service, d'en garantir la transparence et d'offrir une vision claire du coût complet de la gestion des déchets pour la commune et ses usagers.

5.1. Données générales du CA 2025

A. Résultats de l'exercice 2025

Le montant du Compte administratif 2025 s'élève à **4.9 M€** en recettes et **4 M€** en dépenses, toutes sections confondues. Il s'articule de la façon suivante :

Section de fonctionnement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (A)	3 876 793,00 €	3 580 671,59 €
Dépenses d'ordre (B)	645 409,00 €	122 980,89 €
Total général - Dépenses (C=A+B)	4 522 202,00 €	3 703 652,48 €
Recettes réelles (D)	4 518 622,00 €	4 728 654,34 €
Recettes d'ordre (E)	3 580,00 €	3 571,00 €
Total général - Recettes (F=D+E)	4 522 202,00 €	4 732 225,34 €

Résultat de fonctionnement (G=F-C)	0,00 €	1 028 572,86 €
---	--------	----------------

Section d'investissement	Prévisions	Réalizations
Dépenses réelles (H)	2 161 527,06 €	244 705,09 €
Dépenses d'ordre (I)	3 580,00 €	3 571,00 €
Total général - Dépenses (J=H+I)	2 165 107,06 €	248 276,09 €
Recettes réelles (K)	1 519 698,06 €	5 417,50 €
Recettes d'ordre (L)	645 409,00 €	122 980,89 €
Total général - Recettes (M=K+L)	2 165 107,06 €	128 398,39 €

Résultat d'investissement (N=M-J)	0,00 €	-119 877,70 €
--	--------	---------------

Résultat de clôture (O1=G1+N1)	0,00 €	908 695,16 €
---------------------------------------	--------	--------------

Ainsi, le résultat brut de clôture de l'exercice s'élève à **909 K€** et le résultat net (comprenant les restes à réaliser) est à **881 K€**. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats :

	Recettes Hors résultats et affectations des résultats N-1 A	Dépenses Hors résultats et affectations des résultats N-1 B	Résultat de l'exercice C=A-B	Résultat N-1 D	Affectation résultats N-1 en investissement E	Résultat de clôture brut N F=C+D+E	Restes à réaliser N G	Résultat net N H=F+G
Fonctionnement	4 732 225,34 €	3 703 652,48 €	1 028 572,86 €	0,00 €	0,00 €	1 028 572,86 €	0,00 €	1 028 572,86 €
Investissement	128 398,39 €	248 276,09 €	-119 877,70 €	0,00 €	0,00 €	-119 877,70 €	-27 477,76 €	-147 355,46 €
Total	4 860 623,73 €	3 951 928,57 €	908 695,16 €	0,00 €	0,00 €	908 695,16 €	-27 477,76 €	881 217,40 €

B. Présentation de l'épargne

Evolution de l'épargne nette des exercices 2025 - Budget Gestion des déchets
NB : Création budget annexe en 2025

	CA 2025 retraité
Dépenses de gestion (A) ¹	3 579 055 €
<i>dont frais de personnel</i>	<i>615 424 €</i>
Recettes réelles de fonctionnement (B) ²	4 728 654 €
Epargne de gestion (C=B-A)	1 149 599 €
Intérêt de la dette hors indemnités compensatrices liées à réaménagement (D)	1 616 €
Epargne brute (E=C-D)	1 147 983 €
Remboursement de dette hors emprunt de refinancement (F)	43 969 €
Epargne nette (G=E-F)	1 104 014 €
Taux d'épargne nette (H=G/B)	23,35%

¹ Dépenses de gestion comprend les chapitres 011+012+014+65+67+68

² Recettes réelles de fonctionnement comprend les chapitres 013+70+73+731+74+75+77-775+78 hors 002

L'épargne brute 2025 s'élève à **1,15 M€**.

Cette épargne brute a permis à la CCGP de :

- Rembourser le capital de la dette (**44 K€**) ;
- De participer au financement des investissements (**1.1 M€**).

Le taux d'épargne nette qui s'élève à **23.35%**, est très satisfaisant. Il permet de connaître la part des recettes de fonctionnement affectées aux nouveaux investissements.

5.2. Réalisations de l'exercice 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
011	Charges à caractère général	894 795,00 €	771 827,28 €	86,26%	122 967,72 €
012	Charges de personnel	645 500,00 €	615 424,01 €	95,34%	30 075,99 €
014	Atténuations de produits	4 200,00 €	3 882,00 €	92,43%	318,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 330 118,00 €	2 187 921,82 €	93,90%	142 196,18 €
66	Charges financières	1 700,00 €	1 616,48 €	95,09%	83,52 €
67	Charges exceptionnelles	480,00 €	0,00 €	0,00%	480,00 €
	Total des dépenses réelles	3 876 793,00 €	3 580 671,59 €	92,36%	296 121,41 €
023	Virement à la section d'investissement	522 409,00 €	0,00 €	0,00%	522 409,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	123 000,00 €	122 980,89 €	99,98%	19,11 €
	Total des dépenses d'ordre	645 409,00 €	122 980,89 €	19,05%	522 428,11 €
	Total général	4 522 202,00 €	3 703 652,48 €	81,90%	818 549,52 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
70	Produits des services	274 000,00 €	259 007,05 €	94,53%	14 992,95 €
731	Fiscalité locales	3 488 672,00 €	3 616 439,00 €	103,66%	-127 767,00 €
74	Subventions	390 950,00 €	487 964,35 €	124,82%	-97 014,35 €
75	Autres produits de gestion courante	365 000,00 €	365 000,82 €	100,00%	-0,82 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €		0,00 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	243,12 €		-243,12 €
	Total des recettes réelles	4 518 622,00 €	4 728 654,34 €	104,65%	-210 032,34 €
042	Amortissement des subventions	3 580,00 €	3 571,00 €	99,75%	9,00 €
	Total des recettes d'ordre	3 580,00 €	3 571,00 €	99,75%	9,00 €
	Total général	4 522 202,00 €	4 732 225,34 €	104,64%	-210 023,34 €

Résultat de fonctionnement	0,00 €	1 028 572,86 €
-----------------------------------	---------------	-----------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
20	Immobilisations incorporelles	166 676,00 €	23 409,60 €	14,04%	143 266,40 €
21	Immobilisations corporelles	590 871,06 €	168 447,60 €	28,51%	422 423,46 €
23	Immobilisations en cours	1 360 000,00 €	8 879,14 €	0,65%	1 351 120,86 €
	Total des dépenses d'équipement	2 117 547,06 €	200 736,34 €	9,48%	1 916 810,72 €
16	Remboursement capital dette	43 980,00 €	43 968,75 €	99,97%	11,25 €
	Total des dépenses d'équip et financières	2 161 527,06 €	244 705,09 €	11,32%	1 916 821,97 €
001	Résultats reportés CA	0,00 €	0,00 €		0,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Total des dépenses réelles	2 161 527,06 €	244 705,09 €	11,32%	1 916 821,97 €
040	Amortissement des subventions	3 580,00 €	3 571,00 €	99,75%	9,00 €
	Total des dépenses d'ordre	3 580,00 €	3 571,00 €	99,75%	9,00 €
	Total général	2 165 107,06 €	248 276,09 €	11,47%	1 916 830,97 €

RECETTES

Chapitre	Libellé nature	Prévisions (A)	Réalisé (B)	Taux exécution (C) = (B) / (A)	Disponible (D) = (A) - (B)
10	Dotations	38 500,00 €	0,00 €	0,00%	38 500,00 €
13	Subventions	39 690,00 €	5 417,50 €	13,65%	34 272,50 €
16	Emprunts contractés	1 441 508,06 €	0,00 €	0,00%	1 441 508,06 €
					0,00 €
	Total des recettes réelles	1 519 698,06 €	5 417,50 €	0,36%	1 514 280,56 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	123 000,00 €	122 980,89 €	99,98%	19,11 €
021	Virement de la section de fonctionnement	522 409,00 €	0,00 €	0,00%	522 409,00 €
					0,00 €
	Total des recettes d'ordre	645 409,00 €	122 980,89 €	19,05%	522 428,11 €
					0,00 €
	Total général	2 165 107,06 €	128 398,39 €	5,93%	2 036 708,67 €

Résultat d'investissement	0,00 €	-119 877,70 €
----------------------------------	---------------	----------------------

Résultats de clôture	0,00 €	908 695,16 €
-----------------------------	---------------	---------------------

A. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondant aux opérations courantes et régulières de la communauté de commune du Grand Pontarlier. Ces opérations n'affectent pas le patrimoine de la collectivité.

En 2025, les dépenses de fonctionnement représentent 3 703 652.48€. Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 4 732 225.34€.

► Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 92%. Par rapport aux prévisions budgétaires, un disponible de 296 K€ est constaté.

❖ Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ces dépenses, principal poste du budget annexe gestion des déchets, ont été réalisées à hauteur de 86%, un disponible de 123 K€ est constaté. Les principales dépenses non réalisées concernent les points suivants :

- **Subdivision 60 : achats et variation des stocks** : les crédits non utilisés atteignent 57K€, et comprennent :
 - Les dépenses de carburants : 49 K€ ;
 - Achats de fourniture et de petits équipement non stockés : 4 K€ ;
 - Les dépenses d'électricité et d'eau : 4 K€.
- **Subdivision 61 : services extérieurs** : les crédits non consommés s'élèvent à 39 K€ et comprennent :
 - Les frais d'entretien et de réparation des biens, comprenant les matériels roulants, les conteneurs enterrés et les frais de maintenance. Cette dépense dépend des besoins : 12K€ ;
 - Les frais d'assurance : 11K€ ;
 - Les frais de formation : 5K€ ;
 - Les dépenses de location : 5K€ ;
 - Les frais d'études et de recherche : 4K€ ;
 - Les dépenses liées à la collecte des déchets déposés dans les colonnes d'apport volontaire publiques (papier, verre et ordures ménagères) : 2 K€.
- **Subdivision 62 : autres services extérieurs** : les crédits non consommés s'élèvent à 28 K€ et se répartissent de la façon suivante :
 - Les dépenses de valorisation des déchets de l'exercice 2024 : 16 K€ ; Ces dépenses sont maintenant imputées au chapitre 65 ;
 - Les frais de télécommunications : 5 K€ ;
 - Le remboursement de frais : 5 K€ ;
 - Les frais d'impression de catalogue : 1K€.

- **Subdivision 63 : Impôts, taxes et versements assimilés** : les crédits ont été consommés à 89%.

❖ Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel connaissent un taux d'exécution de près de 95% et représentent près de 17% des dépenses réelles de fonctionnement.

❖ Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre a été exécuté à hauteur de 92%.

❖ Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce poste de dépenses concerne les contributions obligatoires à PREVAL dans le traitement des ordures ménagères et autres déchets, ainsi que celles liées aux logiciels de gestion utilisés par la direction de gestion des déchets.

D'un montant de 2.19 M€, le chapitre 65 représente près de 61% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre budgétaire a été exécuté à hauteur de 93%, avec un volume de crédits non consommé de 142 K€.

❖ Les charges financières (chapitre 66)

Les prévisions relatives aux intérêts de la dette ont été exécutées en totalité.

► Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 105%.

❖ Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Ce chapitre budgétaire regroupe l'ensemble des recettes liées aux activités de gestion des déchets. Il comprend notamment celles provenant de la redevance spéciale, de l'accès des professionnels aux déchetteries, des prestations de collecte réalisées lors d'événements, ainsi que les produits issus de la facturation des conteneurs roulants hors d'usage.

Son exécution atteint 94%, laissant un solde non mobilisé de l'ordre de 15 K€, principalement lié à l'évacuation et au traitement des déchets déposés en déchetterie.

❖ Les impôts et taxes et fiscalité locales (chapitre 731)

Ce chapitre recouvre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), ainsi que la part incitative qui lui est associée (TEOMI).

Pour rappel, la TEOMI comprend une part fixe liée à la valeur locative du bien immobilier, multiplié par le taux voté par la collectivité (4,74%) pour 2025.

A cela s'ajoute la part variable, (le "I" de la TEOM), proportionnelle à la production de déchets et facturée au nombre de levées par type de conteneurs.

Ce chapitre représente 75% des recettes réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation au niveau de ce chapitre budgétaire est de 104%.

❖ Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre budgétaire comptabilise les subventions de fonctionnement et participations versées par divers organismes.

D'un montant de 488 K€, ce chapitre a été exécuté à hauteur de 103%.

❖ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le chapitre 75 a été exécuté pour un montant de 365 K€.

En raison du fonctionnement en autonomie financière en début d'exercice 2025, un décalage est apparu entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Pour couvrir ce besoin de trésorerie, le budget principal a versé une subvention de fonctionnement d'un montant équivalent.

B. La section d'investissement

► Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 11%.

❖ Les dépenses d'équipement (chapitres 20 + 21 + 23)

Les dépenses d'équipement pour le budget gestion des déchets s'élèvent à plus de 245 K€. Elles ont été réalisées à 9%. En prenant en compte les restes à réaliser, le taux de réalisation est de 11%.

Les dépenses d'équipement 2025 figurent dans le détail ci-dessous :

Dépenses d'équipements 2025

Objet	Prévisions 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Reste à réaliser 2025	Taux d'engagement
ACHAT MOBILIER	2 512,00 €	0,00 €	0%	2 415,32 €	96%
ACHAT TOTEM POUR MANIFESTATION	3 432,00 €	0,00 €	0%	3 432,00 €	100%
ACQUISITION TERMINAL PORTABLE LECTEUR PUCES CONTENEURS	1 200,00 €	0,00 €	0%		0%
APCP-MISE AUX NORMES DECHETTERIE	1 260 000,00 €	26 414,74 €	2%		2%
APCP-RENOUVELLEMENT POINTS APPORT VOLONTAIRE	574 047,00 €	159 209,40 €	28%		28%
BACS PUCES ET DISTRIBUTION	11 180,06 €	9 562,20 €	86%	1 494,44 €	99%
DECHARGE ENTREPORTES	265 176,00 €	5 550,00 €	2%	20 136,00 €	10%
Total général	2 117 547,06 €	200 736,34 €	9%	27 477,76 €	11%

► Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 5.4 K€. Elles sont réalisées à hauteur de 14% du budget prévisionnel et ont pour objet principal les subventions d'investissement reçues.

Au 31 décembre 2025, la capacité de désendettement se situe de la façon suivante :

Capital Restant Dû au 31/12/2025	A	22 517 €
Epargne brute au 31/12/2025	B	1 147 983 €
Capacité de désendettement	C=A/B	0 ans